

LA CLEF
DU CABINET,
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Juillet 1728.

TOME XLIX.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER , Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE ,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

A R T I C L E I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature ,
& autres remarques curieuses.*

I. **V**Oici la Lettre des douze Evêques de France au Roi, pour la défense de Mr. de Senez, dont nous fîmes mention dans le Journal du mois dernier, & qui ne put y trouver place. Les remarques qui ont été faites sur cet Ecrit, pour la justification du Concile d'Ambrun, & de ses procédures contre ce Prélat, sont à côté.

Lettre des douze Evêques. Réponses & remarques
sur ladite Lettre.

NOUS sommes si touchés des soins paternels que prend V. M. pour assurer le repos de ses Sujets ; nous voyons avec tant de joye l'heureux succès que Dieu lui accorde pour la pacification des troubles de l'Europe, que nous aurions peine à interrompre des oc-

*Quinze Evêques as-
semblés juridiquement
en Concile, ont con-
damné M. l'Evêque de
Senez. Douze Evêques
pour le défendre écri-
vent au Roi : mais de
ces douze plusieurs sont
Appellans : les autres
sont fauteurs des Ap-
pel-*

cupations si glorieuses, si des besoins pressans de l'Eglise, auxquels les Evêques ne peuvent se refuser, ne nous mettoient dans la necessité de vous presenter de très-humbles prieres, pour le maintien des regles les plus saintes & pour la conservation de l'Episcopat.

De tous les droits, SIRE, qui sont attachés au caractère dont nous sommes revêtus, il n'en est point que l'Eglise Gallicane ait soutenu avec plus de zele, & que les Rois vos Prédecesseurs aient eu la gloire de défendre avec plus de fermeté, que celui qui regarde les causes majeures des Evêques, & l'ordre Canonique selon lequel on doit les juger.

Pendant que contre les regles Canoniques, les Parlemens jugeoient de la Doctrine des Evêques, qu'ils brûloient leurs Ecrits, & flétrissoient leurs Mandemens, ces 12. Evêques n'ont dit mot, & leur zele pour les causes majeures des Evêques étoit endormi : aujourd'hui il se reveille, parce que, selon les regles Canoniques,

un Evêque est accusé, non devant des Laïcs, mais devant ses Juges légitimes, qui sont les Evêques de sa Province.

Si le Clergé de France, animé de l'esprit de nos Ancêtres, a été si attentif à conserver ces saintes maximes, c'est qu'il a compris à quels perils les Evêques pouvoient être exposés dans leurs Ministères, & combien l'honneur du Sacerdoce & le bien de tous leurs Diocèses exigeoient

Que leur état ne devint incertain : Jusqu'ici on ne sçavoit comment faire le procès à un Evêque prévaricateur. Le Concile d'Ambrun l'a montré : Cet exemple est d'une fâcheuse consequence. Pour qui ? Pour ceux qui

des Princes &c. Juillet 1728. §

geoient qu'on procédât avec qui blessent la Foi. Les autres n'ont rien à craindre des Loix Canoniques ni des Conciles.
precaution dans les accusations intentées, de crainte que leur état ne devint incertain & chancelant, ou même de pire condition que celui des autres Sujets de V^ôtre Majesté.

Il le deviendrait, SIRE, & quel Evêque seroit en sûreté dans son Siege, si dans les procédures qu'on feroit contr'eux, on s'écartoit des regles les plus essentielles, si on leur ôtoit les ressources ordinaires que les loix leur mettent entre les mains, si l'on autorisoit en ce genre un exemple qui passeroit dans la suite pour un préjugé & un titre contr'eux. Quel Evêque seroit en sûreté ? Voilà ce qui interesse Mrs les douze; ils veulent être en sûreté, & cependant avoir le droit de contredire toute l'Eglise, de gouverner à leur gré, de favoriser le Fanatisme, & d'éterniser les disputes dans ce Royaume.

Qui pourroit, SIRE, n'être pas frappé des faits qui sont énoncés dans la Lettre que Mr. l'Evêque de Senex nous a écrite au sujet du Concile convoqué à Ambrun, aussi-bien que du jugement qui vient d'être porté contre ce Prélat ? Quel affligeant spectacle pour l'Eglise ! quel sujet de triomphe pour ses ennemis ! Qui pourroit n'être pas frappé ? On répond que c'est celui qui sera assez équitable pour ne pas écouter les déclamations d'un coupable condamné. Quelle est cette Eglise qui s'afflige de la condamnation de Mr. de Senex ? ce n'est pas assurément l'Eglise Catholique.

La permission que V. M. a accordé d'assembler un Concile dans cette Metropole ; l'ordre précis qu'Elle

Quia dit à ces Mrs. les douze, que les regles Canoniques étoient violées dans le Concil

a donné que tout s'y passât selon les loix & les formes Canoniques ; son attention à conserver aux Evêques le droit de n'être jugés en première instance dans les causes majeures, que par l'autorité du Concile de leur Province, nous avoient remis devant les yeux cette liberté qui est essentielle dans les Conciles, cet ordre judiciaire qui doit y être observé avec une exactitude si religieuse, & cet esprit de charité & de justice dont les jugemens doivent être formés. Si l'observation de ces règles saintes est l'objet des ordres de V. M., leur violement devient aujourd'hui le sujet de nôtre douleur.

Qu'il nous soit permis, SIRE, de la repandre dans le sein d'un Prince plein de bonté, en voyant un ancien Evêque, que sa vertu & son grand âge n'ont pû mettre à couvert des traits de ses accusateurs, se plaindre dès le commencement du Concile de ce que par les démarches les plus opposées à la liberté qui y doit regner, & par un appareil menaçant, & capable d'inspirer la terreur, on le prive des secours dont il a besoin pour sa défense ; on

d'Ambrun ? Ils n'en ont pas vu les Actes, & ils crient par avance, sans les avoir lus. Par tous ceux qui ont été presens au Concile, tous ces faits sont déclarés faux, ou malicieusement interprétés, & les 12. les croient vrais sur la foi du coupable. Le coupable seul se plaint du défaut de liberté, & tous les membres du Concile, au nombre de quarante ou cinquante, attestent le contraire. Croira-t-on le coupable au préjudice de cinquante Juges.

Ce coupable est, dit-on, un Saint ; mais ces sortes de Saints, qui ne croient que leur propre idée, rappellent le souvenir de Julien, Evêque d'Ecclane, & du Moine Eutiche, tous deux personnages réguliers & devots.

écarte

écarte la seule personne qu'il eut amenée pour l'aider dans les procédures ; on lui enlevé des memoires importants , & l'on met en prison le messager qui les lui apporte ; on chasse du Concile avec ignominie des Theologiens qu'il avoit choisis pour son conseil ; on lui refuse des expéditions en forme que la Justice oblige d'accorder ; on le laisse par conséquent sans moyen ni d'instruire sa cause , ni de la défendre.

Quoi, SIRE, des criminels ne sont point privés de ces ressources , & des Evêques le seroient ! Les Tribunaux seculiers les procurent à ceux qui ne les ont pas , & on les ôteroit à un Evêque dans une Assemblée Ecclesiastique ! L'Eglise assemble les Pasteurs , afin qu'ils se prêtent une assistance mutuelle , & qu'à la faveur d'un saint concert , l'innocence & la verité éclatent , & l'on accable un Evêque en le dépouillant de secours ! On fait plus, SIRE, & avant même que Mr. l'Evêque de Senez soit jugé, il est traité comme proscrit , & il n'entend plus de toutes parts que les menaces les plus effrayantes ; il est retenu par des ordres dans l'enceinte des murailles de cette Ville ; enfin les Theologiens y sont consignés comme lui . ce

Il est notoire que M. de Senez a eu les conseils qu'il a voulu: Mrs. les 12. avoüeront eux-mêmes dans la suite , que bien loin que ses Conseillers eussent défense de le servir, ils eurent même défense de le quitter & de sortir de la Ville. Toute la vexation prétendue consiste en ce qu'on a refusé l'entrée du Concile à deux hommes déguisés, qui ont refusé de dire leur vrai nom, & de justifier de leur Sacerdoce & de leur degré ; & l'appareil menaçant se réduit à des Sentinelles posées par honneur aux portes de tous les Evêques, & ôtées deux heures après à la priere de Mr. l'Archevêque.

qui met tous les Evêques en danger de manquer de conseils dans les procédures. Et que deviendroient, SIRE, les accusés, si ceux qui les assistent dans les Tribunaux, étoient menacés de perdre la liberté ?

Nous parlons, SIRE, suivant les faits qui sont attestés, soit par la Lettre de Mr. l'Evêque de Senex, soit par la notoriété publique ; & ces faits nous paroissent si graves & si décisifs, que s'ils sont véritables & constants, on ne peut se dispenser de regarder comme nul tout ce qui s'est fait en conséquence ; & s'ils sont contestés par les autres Prélats assemblés à Ambrun, l'Eglise a un intérêt essentiel qu'ils soient discutés contradictoirement avec Mr. l'Evêque de Senex, & que pour le faire selon les regles, ce Prélat soit remis dans une liberté pleine, & qu'il soit entendu dans les Tribunaux ordinaires.

Indépendamment même de la discussion de tous ces faits, la forme irrégulière qu'on a suivie dans la procédure, suffit pour découvrir la nullité de ce jugement. V. M. qui veut qu'on observe les regles avec tant de soin & d'exactitude, sur

Voilà un témoignage bien décisif que les clameurs du coupable après la condamnation. Il n'y a que des complices qui puissent les faire valoir. Pour ce qui est de la notoriété, les Prélats le hazardent sans preuve : ce qu'ils disent Notoire, est démenti par 40. ou 50. personnes présentes au Concile & par toute la Ville d'Ambrun. Les 12. eux-mêmes sont réduits à en douter : S'ils sont véritables, disent-ils, ils ne sont donc pas Notoires. La Notoriété est incompatible avec le doute.

Si ces Messieurs se donnoient la peine d'étudier les Canonistes Rebuffe, Papon, &c. ils apprendroient que les recusations frivoles & sans preuves ne doivent point être écartées. L'Ordonnance de

tout en matiere criminelle, 1539. y est formelle. Sçait que la voye des recusations reglée par le Droit Canonique & Civil, autorisée par les Conciles Generaux, & dictée par la nature même, a été employée en plusieurs rencontres par les plus grands Evêques de l'antiquité.

La Lettre écrite par le Pape Nicolas I. à l'Empereur Michel, renferme seule sur ce point des autorités de tous les genres ; mais quand on parle au pied du Trône qui est le Sanctuaire de la Justice , on est pleinement dispensé de déduire les preuves d'une regle qui est aussi sacrée que la Justice même, & aussi ancienne que les Tribunaux.

Le Pape Nicolas n'a jamais autorisé les recusations fondées sur des faits dont le recusant refusoit de donner la preuve. Or, Mr. de Senez l'a refusée, de ce interpellé par le Concile. Selon l'Ordonnance criminelle, le Juge recusé est crû sur son affirmation.

Nous ne descendrons point, SIRE , dans le détail des recusations personnelles qu'a fait Mr. l'Evêque de Senez ; il nous suffit de représenter en general, que les Evêques étant une fois recusés pour des causes graves & considerables, il est de leur honneur & de leur intérêt que les recusations soient jugées selon les formes juridiques, & elles doivent l'être avec d'autant plus de solennité, qu'elles regardent des personnes qui par leur rang & leur Ministère sont plus exposées aux yeux de tout le peuple. Mais s'ils entreprennent de les juger eux-mêmes, s'ils passent outre sans y avoir égard, un Prince plein de lumieres voit parfaitement qu'ils se rendent Juges de leur propre cause ; & qu'un jugement qu'on ne souffriroit pas dans les Cours seculieres , ne peut subsister avec raison dans les Tribunaux de l'Eglise, A

A une irrégularité si criante, combien pouvons-nous en ajouter d'autres ? des actes de procédures faits avant même que les Evêques aient été assemblés en nombre competent, des Evêques choisis pour remplir le nombre au gré du Métropolitain reculé ; l'Evêque qui est en cause n'ayant pas été sommé de les choisir lui-même ; un jugement enfin qui par un tissu de défauts, est également insoutenable, soit dans la forme, soit dans le fond. Quand il s'agit de condamner un Evêque, V. M. qui est instruite des regles, sait que le délit doit être si constant, si indubitable & si averé, que les peuples ne puissent qu'être édifiés & de l'équité, & de la censure, & du zèle des Pasteurs qui l'ont prononcée.

Nous ne pouvons dissimuler à un Roi qui aime la vérité & la justice, à quel point le public est blessé de la Sentence portée contre Mr. l'Evêque de Senez. Toutes les personnes équitables sont touchées de la pitié de ce Prélat, de sa charité pour les pauvres, de son austerité pour lui même, des soins

Selon le Concile de Carthage, le Métropolitain lui seul est competent pour recevoir l'accusation contre un Evêque. Selon le Concile d'Antioche, c'est au Métropolitain à choisir les 12. Juges : on a fait grace à Mr. de Senez, en lui offrant de ne pas convoquer ceux qui lui seroient suspects, & il n'a eu aucun reproche à faire contre ceux qui ont été appelés : tous les Evêques arrivés au nombre de quinze, ont confirmé les jugemens préparatoires, & ont approuvé la procédure.

Mr. de Senez est donc un Saint ? soit : mais Mr. de Marseille, qui a soutenu en Apôtre les horreurs de la peste pendant un an, mais Mr. d'Apt qui ensevelissoit les pestiférés de ses propres mains ; mais Mr. de Gap qui renouvelle par sa vie l'austerité & l'ha-

infa-

infatigables qu'il prend malgré son grand âge, pour remplir tous les devoirs du Ministère Episcopal; nul rache dans sa conduite, nul reproche dans ses mœurs. Ses accusateurs même sont forcés de reconnoître que la modestie de sa personne, & la gravité de sa conduite lui ont attiré depuis long-tems le respect & la veneration de toute la Province; & à l'égard de sa doctrine, ce Prélat, SIRE, a parlé publiquement à tout le monde pendant un grand nombre d'années; il a prêché l'Evangile à la Cour & dans la Ville capitale avec édification & applaudissement; c'est à ceux qui l'accusent aujourd'hui dans sa Foi à montrer sur quel article il a changé.

Mais, SIRE, quel étrange methode, & qui ne pourroit pas en être alarmé. On fait retentir dans toute la France des accusations generales d'erreurs monstrueuses, & le Prélat accusé ne peut savoir quelles sont ces erreurs contraires à la Foi; on ne cesse de lui faire

l'humilité des premiers siècles, ne valent-ils pas bien Mr. de Senez? On déchire tous les Prélats, pour en vanter un seul. C'est là avoir un poids & un poids: ce qui est horrible aux yeux de Dieu. Mr. de Senez a prêché devant le feu Roi; mais alors il étoit zélé pour la signature du Formulaire, & contre les Jansenistes; il y a encore des Peres de l'Oratoire & des Jesuites qui en rendront bon témoignage. Ce peuple qui est, dit on, blessé, c'est la troupe des Jansenistes: car les bons Catholiques d'un bout du Royaume à l'autre, applaudissent à la justice que le Roi a fait rendre par le Concile.

La bonne foi souffre ici; car ces Messieurs savent en leurs consciences qu'on a articulé clairement à Mr. de Senez les points de son accusation.

des reproches vagues , & il ne cesse de demander qu'on s'explique & qu'on articule avec précision les points de Doctrine dont il s'agit.

Pour nous, SIRE, nous le voyons avec joye faire une profession ouverte & solennelle d'embrasser avec une ferme créance tous les articles de la Foi Catholique , & rejeter toutes les erreurs que l'Eglise universelle condamne par l'autorité irrévocable d'une concorde très-parfaite. Quoique les Evêques de France aient pris des routes différentes dans les contestations qui nous agitent , nous devons cependant nous réunir tous dans cette regle sage & capitale que le grand Evêque de Meaux a puisée dans la tradition qu'il a soutenue avec force , & développée avec lumiere, sçavoir, qu'en pareille occasion une cause ne doit point être regardée comme finie , parce qu'il s'agit d'une question qui est obscurcie par les nuages que forment de grandes disputes.

Ces Messieurs songent-ils à quoi ils s'engagent par ces paroles ? Les voilà garants de tout ce que Mr. de Senez a dit & soutenu. Les voilà adhérens à tout ce qu'il a avancé contre le Formulaire & contre la Bulle qu'il traite d'impie & d'erronée. Comment ceux d'entr'eux qui ont accepté la Bulle, accordent ils cette démarche avec leur acceptation ? Comment se garantiront-ils du reproche de variation & de contradiction ? Il est vrai donc que les Conciles sont nécessaires dans les tems de grands nuages ; mais ces 12. Prélats ne forment au plus qu'un très-petit nuage, & ce n'est pas plus la peine d'en tenir un pour eux , que pour les 18. Evêques Pélagiens après leur appel au Concile : Ainsi raisonnoit Saint Augustin.

Nous donnerons le reste de cette piece le mois prochain.

II. Le mot de l'Enigme du mois dernier est
la Hotte.

ENIGME.

MOn corps petit & lourd n'aspire qu'à la terre,
Mon chef grand & léger s'élève vers les Cieux ;
Ceux qui m'aiment le plus me font le plus la guerre,
Plus je leur plais , plus je m'éloigne d'eux.

III. *Paris* L'Academie Royale des Sciences invite les sçavans de toutes les Nations à travailler sur le sujet proposé dans le précédent Journal, pag. 411. pour le prix qui doit être délivré dans son Assemblée publique d'après Pâques de l'année 1730., s'étant fait une loi d'exclure les Académiciens regnicoles d'y prétendre. Ceux qui composeront doivent écrire en Latin ou en François, mais sans aucune obligation, & les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier de Septembre 1729. exclusivement. Nous étions mal informés quand nous dîmes le mois dernier que Mr. Dulfeker, Professeur de Physique à *Strasbourg*, avoit remporté le prix de l'année 1728.: C'est Mr. George-Bernard Bulfincher, Professeur en Philosophie à *Petersbourg*. Le sujet proposé étoit *La cause de la pesanteur.*

On fit le 9. Mai à *Versailles* en présence du Roi, l'épreuve d'une poudre à canon nouvellement inventée, qui a toutes les qualités requises, & que l'on peut desirer: Elle coute beaucoup moins, & avec une moindre quantité, elle porte beaucoup plus loin que la poudre ordinaire.

IV. *Lorraine.* Le Sr. Marquet, Docteur en Médecine, & Medecin Botaniste de S. A. R., exerçant à *Nancy*, composé depuis quelques années un *Dictionnaire Historique des Plantes qui se trouvent en Lorraine*, contenant leurs différens noms, Latins & François, leur figure, leur étimologie, leur origine,

gine, leur description, le remède du fruit & de la fleur, leur choix, l'analyse ou les principes qu'elles renferment, leurs vertus, la dose, leurs préparations usitées dans la Pharmacie Galénique & Chymique, les Formules Latines & Françaises &c. L'Auteur de cet ouvrage presenta dernièrement son premier volume à S. A. R.; c'est un gros *in folio* qui ne comprend que les trois premières Lettres de l'Alphabet, d'où l'on peut juger de l'immensité de l'ouvrage: cependant on fait espérer que dans deux ou trois ans il sera fini, & prêt à mettre sous presse. Il seroit à souhaiter que l'on fît dans chaque Province une recherche exacte & des descriptions de toutes les Plantes qui y naissent; la Botanique qui est une des parties des plus nécessaires de la Médecine, deviendrait bientôt florissante, & par les découvertes que l'on feroit, les maladies seroient bien plus sûrement guéries.

L'Edition des *Voyages de Cyrus* qui s'imprimoit à *Luxembourg* chez André Chevalier, est achevée; ceux qui voudront avoir ce Livre, aussi beau qu'à *Paris* & qu'en *Hollande*, & à beaucoup meilleur compte, sont invités de s'en pourvoir.

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ESPAGNE, & en PORTUGAL,
depuis le mois dernier.*

I. **E**spagne. Il ne tient pas à Mr. Aldobrandini, Nonce du Pape en cette Cour, qu'elle ne s'intéressât dans le grand démêlé survenu depuis peu entre le Saint Siege & le Roi de Portugal; (*Voyez le precedent Journal Art. de Rome.*) Ce Prélat s'intrigue beaucoup pour ménager quelque accom-

modément : mais la tranquillité du Marquis d'Abrantes, Ambassadeur de S. M. Portugaise qui réside ici, & le peu d'avance que fait pour cela Son E., paroissent déconcerter toutes les mesures. Cependant le Roi a dépêché un Exprés là dessus à son Ministre à Rome ; & le Marquis d'Abrantes, à la sollicitation de S. M., en a envoyé un autre à Lisbonne, pour avoir de nouvelles instructions sur cette affaire. Le 23. Avril le Roi, dont la santé étoit parfaitement rétablie, partit du *Buen-Retiro* pour *Aranjuez*, accompagné de toute la Famille Royale. Le Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, y a suivi la Cour, & les autres Ministres ont ordre de s'y rendre : ainsi il y a apparence que L. M. feront quelque séjour dans cette Maison Royale. Le 26. Mr. Keene, qui est chargé des affaires de la *Grande-Bretagne*, y fit l'échange de quelques ordres qu'il qu'il avoit reçus du Roi son Maître, avec ceux de S. M., touchant ce qui restoit à régler aux *Indes Occidentales*. Le 28. ce Ministre les fit passer à *Gibraltar*, d'où ils ont été envoyés en *Amerique*, pour en faire revenir l'Escadre Angloise, & le Vaisseau le *Prince Frederic* appartenant à la Compagnie du *Sud*. On a aussi fait partir de *Cadix* une Frégate, pour aller porter aux Gallions qui sont à *Cartagene*, les ordres de retourner en *Espagne* le plutôt qu'il sera possible. Le 27. le Prince de Scherbatoff, Ministre Plénipotentiaire de *Russie*, donna à *Madrid* une magnifique fête, à l'occasion du Couronnement du Czar son Maître, à laquelle les Ministres étrangers, & plusieurs Grands furent invités.

II. On augmente considérablement la Marine de ce Royaume, sans que l'on sçache à quel dessein. Outre les Vaisseaux qui sont sur les Chantiers en differens Ports, dont plus de 20. sont fort avancés,

le Roi en a, dit-on, fait acheter 15. dans les Pays étrangers; & on prétend d'être en état de mettre dans peu en mer jusqu'à 40. tant Vaisseaux de guerre que Fregates. Le premier Mai, fête de Sr. Philippe, dont le Roi & l'un des Infants portent le nom, il y eut un nombreux concours de Noblesse à *Aranjuez*, & le Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat, y traita splendidement à dîner tous les Ministres Etrangers qui étoient venus complimenter L. M. On continuë les préparatifs pour le départ de l'Infante d'*Espagne*, Princesse de *Brezil*, qui doit être échangée sur la frontière d'*Estramadure* avec l'Infante de *Portugal* Princesse des *Asturies*; on travaille à *Barcelonne* à 180. Couvertures de Mulets qui seront brodées aux armes du Roi; ce qui confirme que L. M. persistent dans le dessein de faire ce voyage, qui est toujours fixé au plûtard à la fin de Juin. Le Marquis d'Abrantes, l'Ambassadeur de *Malthe* & le Resident de *Baviere* sont indisposés. Le Marquis de Grimaldi Envoyé de *Genes*, est sur son départ, & va avec le même caractère à *Londres* complimenter le Roy & la Reine de la *Grande-Bretagne*, sur leur avènement à la Couronne. Le Duc de Ripperda qui est toujours prisonnier dans le Château de *Segovie*, a un peu plus de liberté qu'auparavant; il lui est permis de recevoir les visites de ses amis en présence de quatre Officiers; mais on ne parle pas de son élargissement, auquel on ne voit même aucune apparence.

III. Les derniers ordres envoyez par S. M. au Viceroi du *Mexique*, & dont nous avons fait mention cy-dessus, sont dattez du 28. Avril, & portent en substance; „ Que ce Viceroi fera cesser „ aussi-tôt toutes hostilités contre les *Anglois* tant „ par mer que par terre; qu'il enverra des ordres „ exprés

» exprés aux Gouverneurs de son Département,
 » d'en faire de même ; qu'il fera restituer aux
 » Agens de la Compagnie du Sud, le Vaisseau le
 » *Prince-Frederic* avec toute sa charge ; qu'il ré-
 » tablira le Commerce avec les *Anglois*, confor-
 » mément au Traité d'*Assiento*, & à ce qui a été
 » stipulé par les deux & troisiéme articles des *Préa-*
 » liminaires ; & qu'il enverra à S. Maj. une liste &
 » & un inventaire exact de tous les Vaisseaux pris
 » sur cette Nation, & de tous leurs effets, qu'il
 » fera garder avec soin, jusqu'à ce que cette af-
 » faire soit réglée au prochain Congrez. Pour ce
 » qui est de *Gibraltar*, les Troupes *Espagnoles* ont
 » tout-à-fait abandonné le Camp qu'elles occupoient
 » devant cette Place, pour se retirer dans les quar-
 » tiers qui leur ont été assignez dans les diverses
 » Provinces du Royaume ; à l'exception d'un petit
 » Détachement qui garde ce qu'on appelle la *Tour*
 » *du Diable*, située sur le Terrain qui appartient à
 » l'*Espagne* ; mais la communication avec le plat Pays
 » & le commerce de Lettres avec cette Place, sont
 » rétablis comme auparavant. On apprend de *Saint*
 » *Sebastien*, qu'il arriva dernièrement à *Passage* un
 » Vaisseau commandé par le Capitaine Venero, re-
 » venant de la *Vera-Cruz*, & en dernier lieu de la *Ha-*
 » *vane* ; que la Cargaïson consiste en 800. mille
 » Pieces de huit en barres d'argent, 16000. Pisto-
 » les en especes, 8500. arobes de Cochenille fine,
 » 1700. arobes d'Indigo, quantité de Banille, &
 » 24. mille arobes de Tabac pour le compte du
 » Roi ; 3000. arobes de Tabac pour celui de divers
 » particuliers, & beaucoup d'Or & d'Argent qui n'ont
 » pas été registrez aux *Indes*. On ne dit pas si ce
 » Vaisseau déchargera à *Passage*, ou s'il transportera
 » à *Cadix* tous ces effets pour être mis dans les Ma-
 » gazins de S. M.

IV. Le 7. la Cour revint d'*Aranjuez* au *Buen Retiro*. Le lendemain 8. le Prince des *Asturies* y fut surpris d'une grosse fièvre, & le 9. au matin, la petite verole parut. Dès qu'on l'eut annoncé au Roi, S. M. se retira au Palais Royal à *Madrid* avec la Reine, les Infans & Infantes; mais toute la Maison du Prince des *Asturies* doit rester quarante jours au *Buen Retiro* avec une Compagnie de Gardes qu'on y a laissé. Le 12. S. A. R. eut un violent accès qui allarma beaucoup la Cour; le 14. elle fut assez tranquille, & comme la petite verole est sortie à souhait, & qu'elle n'a été accompagnée d'aucun autre symptôme ni accident fâcheux, ce Prince parut le 16. hors de danger, la fièvre étant tout à fait calmée. Le Roi depuis son retour d'*Aranjuez*, a aussi été incommodé d'un cours de ventre : Cette indisposition n'a pas eu de suites, & S. M. a pris depuis le divertissement ordinaire de la chasse & de la promenade. Le Marquis d'Abrantcz, Ambassadeur Extr. de *Portugal*, a reçu ordre de fixer avec les Ministres de S. M. le départ de l'Infante d'*Espagne* Princesse de *Brezil*. Le Marquis Rangoni nouvel Envoyé du Duc de *Modene*, est arrivé à *Leganez*, à quelques lieues de *Madrid*, où il restera jusqu'à ce qu'on lui ait préparé un Hôtel en cette Ville.

V. Il vient de paroître un Decret du Roi qui ordonne, que toutes les Réales & demi Réales trognées, seront portées aux Hôtels des Monnoyes pour y être refonduës. S. M. a fait nommer dans chaque Province un Sargent Major pour exercer les Milices; & leurs Officiers qui ont servi sans appointemens pendant la dernière guerre, auront à l'avenir la moitié de la paye des Officiers des Troupes réglées. - Le 18. le Prince des *Asturies* se portoit passablement bien, quoique S. A. R.

fut dans le neuvième jour de la maladie. La Princesse de *Brezil* ayant eu aussi quelques accès de fièvre accompagnez de quelques vomissemens; fut transportée d'abord au *Buen Retiro*, dans l'aprehension que ce ne fussent des avant-coureurs de la petite verole; & comme cette maladie se declare dans la Famille Royale, on prend toutes les précautions imaginables pour en garantir le Roi & les autres Infans. C'est un contre-tems fâcheux qui cause beaucoup d'inquiétudes à la Cour, & qui dérange les mesures que l'on prenoit pour le voyage projeté sur la Frontière, où devoit se faire l'échange de cette Princesse & de l'Infante de *Portugal* destinée au Prince des *Asturies*. Mr. Keene, Ministre de la *Grande-Bretagne*, a remis à L. M. la Réponse du Roi son Maître, à la Lettre de notification de ce double Mariage, que ce Ministre accompagna d'un Compliment convenable, & L. M. y répondirent en des termes remplis d'estime & d'amitié pour S. M. Brit. L'Abbé Bentivoglio qui a apporté la Barette pour le Cardinal d'Astorga, est retourné à *Rome* par la *France*, S. M. lui ayant accordé des Lettres de naturalisation, avec une pension de 3000. Ducats.

VI. *Cadix* On a transporté ici de *Passage* sur 340. Mulets tout l'Argent qui étoit à bord des 4. Vaisseaux de la Florille qui y relâcherent l'année dernière, revenans de *Vera Cruz*. Les Vaisseaux de guerre destinez à aller à *Cartagene* chercher les Gallions, & servir en même-tems de convoi aux 2. Bâtimens chargez de Vis-Argent pour la *Nouvelle Espagne*, sont prêts, & n'attendent dans la Baye de cette Ville que les derniers ordres du Roi pour mettre en Mer. On dit à présent qu'ils seront commandez par le Marquis Mari, & l'expédition projetée contre *Mellila* en *Affrique*, pour

laquelle on équipe aussi une nouvelle Escadre, sera confiée à un autre General qui n'est pas encore nommé ; mais les Troupes de débarquement qu'on se propose d'y transporter au nombre de 6000. hommes, seront sous les ordres du Comte de Roideville.

VII. *Gibraltar.* Les *Anglois* travaillent sans relâche à réparer les fortifications endommagées pendant le dernier siège des *Espagnols* ; les Habitans en font de même de leurs Maisons, & depuis que la communication est libre avec le plat-Pays, il ne manque rien dans cette Place, les vivres y venant de toutes parts en abondance. Le 5. Mai, le *Solebay*, Vaisseau de Guerre *Anglois*, partit pour aller porter à l'Amiral Hopson en *Amerique*, & en même-tems aux Viceroyes du *Mexique* & du *Perou*, les ordres des Rois de la *Grande-Bretagne* & d'*Espagne*, pour faire revenir de ces Mers, non seulement l'Escadre *Angloise* & le Vaisseau le *Prince-Frederic* appartenant à la Compagnie du *Sud*, mais aussi les Gallions, pour faire cesser toutes les hostilités de part & d'autre, tant par mer que par terre, & rétablir le Commerce conformément au Traité d'*Assiento*. Le Colonel Cosby s'est remis en mer pour retourner à *Port-Mahon* avec le Détachement qu'il en avoit amené ; & les autres Troupes qui étoient venues renforcer cette Garnison, se sont aussi embarquées à bord de plusieurs Bâtimens que l'Amiral Wager avoit laissé dans cette Baye, & ont été renvoyées en *Angleterre* & en *Irlande*. Ainsi tout est à présent tranquille en ce Pays.

VIII. *Portugal.* La Reine fait son possible pour apaiser le Roi qui continué d'être fort aigri contre la Cour de *Rome*. S. M. a non seulement fait sortir de ses Etats Mr. Firrau qui s'est arrêté à *Badajoz*, mais aussi tous les *Italiens* qui se trouvoient dans

dans le Royaume ; pour Mr. Bichi , qui a occasionné ce grand démêlé , il se tient toujours à *Monte-Mayor*. Voilà bien du vacarme pour un Chapeau de Cardinal , & qui n'intéresse la Cour *Portugaise* qu'autant qu'elle a fait la démarche de le demander pour ce Prélat qui n'est pas même son Sujet. On verra jusqu'où ira cette affaire , qui paroît assez intriguée , après l'éclat qu'elle vient de faire. Voici encore quelques particularitez de ce qui a donné lieu à cette broüillerie entre le *St. Siège* & *S. M. Portugaise* ; elles sont mieux détaillées que celles qui se trouvent dans le Journal du mois dernier.

Ce fut en 1710. que le Pape Clement XI. sur les fortes instances du Cardinal Bichi , Oncle de Mr. Bichi , nomma ce dernier , Nonce Apostolique en *Portugal*. Ce Pontife nomma en même-tems Mr. Lucini pour aller à *Barcelonne* auprès du Roi *Charles III.* à present Empereur. Ces deux Prélats partirent ensemble ; l'Abbé Lucini qui n'étoit revêtu que du caractère d'Internonce , ne put en cette qualité obtenir Audience du Roi à *Barcelonne* ; & Mr. Bichi sans s'arrêter en cette Ville , & sans rendre ses respects à *S. M.* , continua son voyage de *Lisbonne*. Ce procédé déplut si fort au Roi *Charles* , qu'il envoya ordre au Prince d'Avellino , chargé du soin de ses affaires à *Rome* , de s'en plaindre au Pape ; & *S. M.* écrivit en même tems au Roi de *Portugal* , pour le prier de ne pas donner Audience à Mr. Bichi. On répondit à *Rome* au Prince d'Avellino que c'étoit sans ordre & à l'insçu du Pape , que Mr. Bichi avoit manqué à son devoir envers le Roi *Charles* ; on lui dit même qu'on l'alloit rapeller de *Lisbonne* , d'autant plus que cette Cour ne paroissoit pas contente de la conduite de Mr. Bichi.

En 1711. l'Empereur *Joseph* mourut, & le Roi *Charles* son frere lui succeda à l'Empire. Les plaintes cessèrent alors de la part de la Cour de *Barcelonne*, & le Cardinal *Bichi* ménagea si bien l'affaire par raport à celle de *Portugal*, qu'on écrivit au Roi que Mr. *Bichi* étoit un très-digne & très-vertueux Prélat, en priant S. M. de ne pas ajouter foi aux accusations dont ses ennemis tâchoient de le noircir. Le Roi de *Portugal* s'en contenta, & Mr. *Bichi* sut si bien s'introduire dans les bonnes grâces de S. M., que quelque tems après Elle sollicita un Chapeau de Cardinal en sa faveur. Le Cardinal *Bichi* son oncle & son protecteur vint à mourir en ce tems-là; les autres Cardinaux profitèrent de cette mort pour représenter au Pape, qu'il ne convenoit pas qu'on donnât le Chapeau à un Prélat qui avoit été accusé par des Puissances si respectables. Le Pape *Clement XI.* mourut peu après; la Cour de *Portugal* reprit ses instances auprès d'*Innocent XIII.* en faveur de Mr. *Bichi*, se fondant sur le témoignage que la Cour de *Rome* avoit même donné du mérite & de la probité de ce Prélat. *Innocent XIII.* s'en excusa; on fit plus, on rappella Mr. *Bichi*, & on envoya Mr. *Firrau* à *Lisbonne* pour le relever. Le Roi de *Portugal* refusa de reconnoître ce dernier, & ne voulut laisser partir Mr. *Bichi*, à moins qu'on ne lui donnât des assurances qu'il seroit fait Cardinal; sur quoi on proposa dans une Congregation qui fut tenue à *Rome*, d'ordonner à Mr. *Bichi* de revenir, sous peine d'en courir les Censures Ecclesiastiques; mais la mort d'*Innocent XIII.* rompit encore ces mesures. *Benoît XIII.* étant monté sur le Trône, on fit de nouvelles tentatives en faveur de Mr. *Bichi*; ce Pontife parut assez disposé à contenter la Cour de *Portugal*; mais la brigade des Cardinaux, toujours

des Princes &c. Juillet 1728. 23

Jours invinciblement opposée à la promotion de Mr. Bichi , l'ayant emporté, ce Prélat fut enfin exclus de la Pourpre, comme il a été dit, & la rupture entre les deux Cours a su vi de près cette exclusion.

Les préparatifs que l'on fait pour le voyage de L. M. sur la frontière du Royaume, où doit se faire l'échange des Infantes de *Portugal* & d'*Espagne*, sont d'une magnificence surprenante ; mais la maladie survenue à *Madrid* au Prince des *Asturies* & à la Princesse de *Brezil* , dont on n'étoit pas encore informé ici, pourront bien les faire cesser, & remettre le départ de la Cour à un autre tems. On n'a rien appris de bien certain de ce qui se passe en *Barbarie* depuis le mois dernier.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. Rome. Le premier Consistoire pour la Canonisation de la Bienh. *Marguerite de Cortone*, de l'Ordre de *St. François*, se tint le 24. Avril, & ce fut le Cardinal Colcia qui en fit l'Eloge par un discours fort éloquent. S. S. y proposa ensuite l'Evêché de *Sessa* dans le Royaume de *Naples*, pour le P. Altamura de l'Ordre de l'*Observance* ; & celui de *Motula* pour le P. Bianchi du même Ordre, que le St. Pere fit la cérémonie de sacrer le lendemain dans l'Eglise de *St. Pierre de Montorio*. Le 27. on reçut un Exprés de Monsieur Firrau, envoyé pour remplir la Nonciature à *Lisbonne* à la Place de Monsieur. Bichi, avec avis que le Roi de *Portugal* l'ayant obligé de sortir de ses Etats, de même que tous les autres Italiens qui
se

se trouvoient dans le Royaume, il s'étoit arrêté à *Badajoz*, où il attendroit de nouvelles instructions sur la maniere dont il doit se comporter dans cette conjoncture; & le 28. au matin le Cardinal *Pereira*, Portugais, partit enfin de cette Ville pour aller joindre à *Livourne* l'Ambassadeur & l'Envoyé de *Portugal*, avec lesquels il doit retourner à *Lisbonne*: Cependant S. Em. s'est, dit on, arrêtée à *Ronciatione*, pour attendre des nouvelles de la promotion que Sa Sainteté se propoisoit de faire dans le Consistoire qui devoit se tenir le 30. Le Cardinal *Alberoni*, qui depuis six mois n'avoit pas paru au Palais, y eut le 27. une longue Audience du Pape, & S. Em. s'est trouvée depuis avec le Sacré College dans toutes les Assemblées publiques. Le Cardinal *Annibal Albani* est allé à *Urbain* assister au Chapitre Général des Peres *Minimes*, dont il est Protecteur, & le Cardinal son frere fait en son absence les fonctions de la Charge de Camerlingue. Dom *Dominique Aquiles*, nouvel Agent du Roi d'*Espagne*, est arrivé en cette Ville, où il est venu relever Dom *Felix Corneco* son Prédecesseur, qui est sur son départ, pour retourner à *Madrid*.

II. Il y eut le 30. un second Consistoire public au sujet de la Canonisation de la Bienheureuse *Marguerite de Cortone*. Un Avocat Consistorial y étala dans un long Panegyrique, sa vie, ses vertus & ses miracles, & conclut par supplier S. S. de la vouloir bien admettre au nombre des Saintes; à quoi les Cardinaux & les Prélats assistans donnerent leur consentement tous d'une voix. Ceux qui n'étoient pas Membres du Sacré College ayans eu ordre de se retirer, le St. Pere tint Consistoire demi-public, & declara les cinq Cardinaux qu'il s'étoit réservés *in Petto* dans la promotion du 9. Decembre 1726.: Ces nouveaux Cardinaux sont,

M. Antoine Anfidei, de *Perouse*, Assesseur du *St. Office*; M. Prosper Lambertini, *Bolonois*, Secrétaire de la Congregation du Concile; le P. Dom Gregoire Selleri, Religieux Dominicain, natif de *Perouse*, Maître du Sacré Palais; Mr. Banchieri, de *Pistoie*, Gouverneur de la Ville de *Rome*; & Mr. Charles Celigola, de *Spolette*, Tresorier General de la Chambre Apostolique. Le Pape fit après cela une nouvelle promotion de deux Cardinaux, sçavoir, Mr. Leandre Porcia, Religieux Benedictin du *Mont-Cassin*, Evêque de *Bergame*, natif du *Frioul*; & le Pere Maître Louis-Vincent Gotti, Religieux Dominicain, originaire de *Bologne*. Par cette promotion il ne reste plus que deux Chapeaux vacans dans le Sacré College, que S. S. s'est reservée *in Petto*. Le même soir & les deux suivans, on fit par toute la Ville les réjoüissances accoutumées en pareilles occasions.

III. On a trouvé après la mort du Cardinal Gualtieri, une Déclaration signée de sa main, qui est une ample apologie de la Constitution *Unigenitus*, & un témoignage autentique & incontestable de son attachement sincere à la Bulle & au *St. Siège*: Elle est adressée au Cardinal Corradini son Exécuteur Testamentaire, & a été rendue publique par le Notaire Lanciuni, chez qui ce défunt Prélat l'avoit mise en dépôt. Voici ce qu'elle contient.

CHacun, selon le commandement de l'Apôtre, devant toujours être prompt à rendre compte de sa Foi, nous reconnoissons que cette obligation est plus grande & plus particuliere à ceux qui sont Ecclesiastiques, & qui par consequent doivent être en exemple aux séculiers, particulièrement les Cardinaux qui parviennent à cette dignité par un effet de la Providence divine. Nous sommes d'autant plus portés

portés à nous acquiter de ce devoir, que dans le tems où nous vivons, la Foi Catholique est fortement attaquée par les Heretiques Jansenistes, & que plusieurs s'opposent à la Constitution Unigenitus, publiée pour supprimer les erreurs de cette Hérésie.

Parmi les opposans à la Constitution, nous distinguons surtout le Cardinal de Noailles, avec qui nous sommes de longue main liés d'amitié, afin que chacun soit convaincu que nos sentimens sont contraires par rapport aux devoirs d'un Catholique & d'un Cardinal obéissant aux Decrets du St. Siege de Rome, auquel nous faisons profession d'être unis de cœur, autant que nous le sommes par nôtre Dignité. Dans cette vue nous avons résolu de faire la Declaration suivante, que nous voulons être regardée comme un témoignage authentique de la vérité, & comme une barrière à nôtre réputation, contenant nos vrais & intérieurs sentimens, dans lesquels nous avons vécu, & protestons vouloir mourir.

1. Nous déclarons avoir reçu, & recevons ladite Constitution Unigenitus; nous la reconnoissons pour regle de Foi, à laquelle on ne peut desobéir, sans être non-seulement schismatique, mais encore hérétique.

2. Nous détestons & condamnons tout ce qui a été dit, fait, & écrit contr'elle, & cela dans les mouvemens les plus vifs & les plus sinceres de nôtre ame.

3. Nous déclarons être fort éloignés des sentimens de ceux qui s'y opposent, qui sont par là manifestement dans l'erreur.

4. Nous confessons que, quelque amitié qu'il y ait eu entre nous & le Cardinal de Noailles, nous ne sommes jamais entrés dans ses sentimens à cet égard; nôtre amitié s'étant bornée à un commerce d'affaires politiques & temporelles; l'ayant toujours exhorté par écrit & de vive voix à l'obéissance & à la reconciliation.

des Princes &c. Juillet 1728. 27

avec le St. Siege, m'étant servi d'expressions douces & amiables, pour le persuader à se soumettre.

5. Nous desapprouvons tout ce qu'il a fait contre le Siege Apostolique, & nous le plaignons devant Dieu.

6. Nous protestons de vivre & mourir fidele à la sainte Mere Eglise, & soumis au Chef de l'Eglise Romaine, dont nous avons toujours tenu & tenons ses décisions pour infaillibles. En foi de quoi nous avons écrit & signé la presente de nôtre propre main, & l'avons munie de nôtre propre sceau: ainsi l'avons juré sur les saints Evangiles, & le jurons. Est signé, Philippe Antoine Cardinal GUALTIERI.

Ce Cardinal qui mourut le 20. du mois d'Avril dernier, étoit né à St. *Quirice de Fermo* dans les Etats du Pape, le 24. Mars 1660. Il fut nommé Vice Legat d'*Avignon* le 7. Juin 1696., & il l'étoit encore au mois de Février 1700. lorsqu'il fut envoyé Nonce en France. Le Pape *Clement XI.* le fit Cardinal de l'Ordre des Prêtres le 17. Mars 1706., & il a eu successivement les titres de St. *Chrysogone*, de St. *Cecile* & de St. *Praxede*; il étoit aussi Evêque de *Todi*. A son départ de Paris le Roi de France *Louis XIV.* lui donna l'Abbaye de St. *Remi de Rheims*; au mois de Février 1716. il fut pourvû de celle de St. *Victor de Paris*, & S. M. T. C. *Louis XV.* l'ayant nommé Commandeur de l'Ordre du St. *Esprit*, il fut admis le 3. Juin 1724. Il étoit Honoraire étranger de l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres de Paris, Protecteur de l'*Angleterre*, & possédoit deux Prieurez de 400. Ecus chacun dans le Comtat d'*Avignon*, que le Pape vient de donner à Mr. Jarga son Vicaire à *Bennevent*, & cousin du Cardinal *Coscia*. Le Titre de St. *Praxede* a été conféré au

Car.

Cardinal Davia avec le Protectorat de l'*Angleterre*, & non pas au Cardinal Annibal Albani, qui a refusé de se démettre de celui de *St. Clement*, en mémoire du feu Pape *Clement XI.* son oncle, qui a fait réparer & embellir extrêmement cette Eglise.

IV. Le 3. Mai, le St. Pere tint un troisième Consistoire public, dans lequel il fit la cérémonie de donner le Chapeau aux nouveaux Cardinaux qui étoient en Ville. L'après-midi L. Em. allerent visiter la Basilique de *St. Pierre*, & commencerent leurs visites au Sacré College, par celle du Cardinal Barberini, qui fait les fonctions de Doyen pendant l'absence du Cardinal Pignatelli Archevêque de *Naples*. Comme la dernière Promotion a fait vaquer plusieurs Charges, S. S. en a disposé de la manière suivante; le Gouvernement de la Ville de *Rome* a été donné à Mr. Spinola, Secrétaire de la *Consulte*; celle de Trésorier de la Chambre Apostolique, à Mr. Negroni; celle d'Assesseur du *St. Office*, à Mr. Gerolami; & celle de Secrétaire du *Concile*, à Mr. Gentili. Mr. Rufo Inquisiteur de *Malthe*, a été pourvu de l'Archevêché de *Bari*, & sa Place a été donnée à Mr. Serbeloni. Mr. Lanti a obtenu le Gouvernement d'*Anconne* sur la démission de Mr. Acquaviva; & le Pere Zuanelli *Dominicain*, a été déclaré Maître du Sacré Palais, à la place du nouveau Cardinal Selleri. Mr. Borghese a été fait Examineur des Evêques, & le Pere d'Ara-Cæli Procureur Général des *Mineurs de l'Observance*, un des Consultants du *St. Office*. Le 6. le Pape accompagné du Sacré College, assista dans la Chapelle *Sixtine* aux premieres Vêpres de la Fête de l'*Ascension*, & le lendemain S. S. étant descenduë dans l'Eglise de *Saint Jean de Latran*, Elle y entendit la Messe célébrée par le Cardinal Barberini, & donna

Donna ensuite de dessus la Loge du Palais, la Benediction à une grande affluence de peuple. Les Cardinaux Alexandre Albani, Alberoni & Colcia, ont chacun fait present d'un Carosse attelé de deux beaux Chevaux au nouveau Cardinal de Selleri; les Duchesses de Zagorolla & de Civirella Rospi-gliosi, nièces du Cardinal Banchieri, lui ont aussi envoyé, la première 2. Rochets de Dentelles très-fines de *Flandres*, avec des boutons de Diamans; la seconde, deux Habits de Cardinal, l'un cramoi-sy & l'autre violet, & les Ducs leurs Epoux, cha-cun un Carosse à deux Chevaux, un sceptre d'Ar-gent, & un Billet de change de 1000. Ecus. Le Cardinal Cinfuegos est allé prendre l'air à *Villa-Pamphili*, & le Cardinal Corsini, à *Villa-Corsini*. Le Cardinal Petra est parti pour *Mont-Cassin*, d'où il se rendra à *Naples*.

V. On remarque avec quelque surprise que dans les différentes promotions qui ont été faites, le Pape a semblé oublier les intérêts de sa famille, aucun de ses parens, quoi que la plupart soient pour-vûs de dignitez Ecclesiastiques, n'y ayant été com-pris. Le Sacré College, & entr'autres le Cardinal Co-scia, avec lequel les Nêveux n'ont pas vécu jus-qu'ici en fort bonne intelligence, ont fait là-des-sus des representations à S. S., qu'Elle n'a pas, dit-on, paru goûter, & sur lesquelles Elle ne s'est nul-lement expliquée. Dans un quatrième Consistoire qui se tint le 10., le Pape proposa les deux Evê-ques de *Cazal* dans le *Montferrat*, & d'*Ascoli* dans la *Poëille*. Les Cardinaux Ottoboni & de Po-lignac proposerent quelques Evêchez vacans dans le Royaume de *France*, ensuite de quoi le St. Pere fit la cérémonie de donner l'Anneau, & de fermer & d'ouvrir la bouche aux nouveaux Cardinaux, qu'Elle pourvut en même-tems de divers titres;

ſçavoir, le Cardinal Ainfidei, de celui de *Saint Pierre-Montorio*; le Cardinal Lambertini, de celui de *Ste. Marie en Capitegli*, le Cardinal Selleri, de celui de *St. Augustin*; & le Cardinal Banchieri, de celui de *St. Jerome des Eſclavons*. S. S. assigna aux Cardinaux Banchieri, Selleri, Celigola, & Gotti, cent Écus d'Or par mois à chacun, à prendre sur la Chambre Apostolique, pour les aider à soutenir leur dignité, jusqu'à ce qu'ils soient autrement pourvus; mais Elle fit entendre aux Cardinaux Ainfidei, Lambertini & Porcia, qu'ils lui feroient plaisir d'aller résider dans leurs Diocèses. Le 11. le Cardinal Celigola se rendit à la Trésorerie, où il fit un Discours fort pathétique aux Membres de ce College, sur le devoir de leurs Charges; il prit congé d'eux, en se démettant de celle de Trésorier qu'il a exercée avant d'être élevé à la Pourpre, & pour laquelle Mr. Negroni prêta serment de fidélité entre les mains du Cardinal Vice-Camerlingue. Le 13. il alla en prendre possession dans le Château *St. Ange*, & en même-temps du Gouvernement de cette Forteresse, & du Generalat de la Mer, qui sont annexes à la Charge de Trésorier. Mr. Cavalchini a été fait Evêque de *Philippopolis, in Partibus*, à la place de Mr. Accoramboni, qui passe à l'Evêché d'*Imola*.

VI. Le 16. Fête de la *Pentecôte*, la Canonisation de la Bienh. *Marguerite de Cortone* se fit dans la Basilique de *St. Pierre* de la maniere suivante: Le Pape s'étant rendu dès le matin dans la Chapelle *Sixtine*, on commença de là la Procession, & S. S. accompagnée de 19. Cardinaux, & de tout le Clergé Séculier & Régulier, fut portée en Chaise à la Basilique, à travers la grande Place, où la Cavalerie & l'Infanterie de la Garnison étoient en parade; l'Eglise étoit ornée des plus riches Tapisseries;

piſſeries, de Statuës , de Deviſes & d'Emblèmes, representans les principales actions de la nouvelle Sainte. Après les cérémonies requiſes, & la demande faite par le Cardinal Cozza de la Canoniſation dont il ſ'agiſſoit ; le Pape déclara Sainte , *Marguerite de Cortone* de l'Ordre de *St. François*, & entonna lui-même le *Te Deum*, qui fut chanté par la Muſique, au ſon des Trompettes & des Cloches de la Ville, & au bruit du Canon du Château *St. Ange*, & de celui du Baſtion le *Belvedere* ; eſuite de quoi le Sr. Pere celebra la grande Meſſe à l'honneur de la nouvelle Sainte. Le 19. S. S. alla à *Mons. Marius* paſſer quelques jours en retraite avec les Religieux *Dominicains* de ce Couvent. Dom Felix Corneco qui étoit ici Agent de la Couronne d'*Eſpagne*, ne retourne pas à *Madrid*, mais va réſider à la Cour de *Vienne*. Le 20. le Cardinal Coſcia partit pour *Caſtel-Gandolfe*, d'où il ira prendre les Bains d'*Iſchia* dans le Royaume de *Naples*. Le nouveau Cardinal Celigola eſt allé à *Spoletto*, & le Cardinal Corradini à *Seſſa* ſa Patrie. On ſentit dernièrement à *Fraſcati* une ſecouſſe de tremblement de terre, qui quoique legere, ne laiſſa pas d'alſarmer pluſieurs Seigneurs qui ont leurs Maiſons de Plaiſance dans ce lieu là. Le Mariage du Prince de Carbo gnano, qui vient d'épouſer Dona Cornelié, nièce du Cardinal Barberini, a donné lieu à la réconciliation des deux Maiſons de Carbo gnano & de Colonna.

VII. *Naples*. Mr. Mondillo Orſini, Neveu du Pape, a pris poſſeſſion de l'Archevêché de *Caponë*, qui vaquoit par la mort du Cardinal Carracioli. Le Magiſtrat de la Santé a fait deſſendre l'entrée dans aucun des Ports du Royaume, de tous les Bâtimens venans de *Zantes*, de *Conſtantinople*, de *Smirne*, d'*Alexandrie*, de la *Morée*, & generalement

ment de tous les lieux où la maladie contagieuse s'est manifestée ; les Vaisseaux qui viendront des autres endroits du *Levant*, seront tenus de faire une quarantaine de 50. jours. On écrit de *Messine*, que le 11. Avril on sentit un violent tremblement de terre dans toute la *Sicile*, qui commença à *Palerme* environ les trois heures de l'après-midi ; mais on n'a reçu depuis aucune relation bien détaillée de cet accident, ce qui fait conjecturer que le mal n'a pas été bien grand. Le Cardinal Viceroi jouit à présent d'une assez bonne santé. Le 13. on publia ici l'élection faite par l'Empereur du Comte de Harrach, pour succéder au Cardinal d'Althan à la Viceroyauté de ce Royaume. On a senti quelques secousses de tremblement de terre dans la *Calabre*.

VIII. *Florence*. Le Grand Duc a disposé de quelques Gouvernemens vacans dans ses Etats. S. A. R. a écrit deux Lettres, l'une de félicitation au Roi Catholique, sur le double Mariage conclu entre les Infans & Infantes d'*Espagne* & de *Portugal*, & l'autre de condoléance au Roi de *Pologne*, sur la mort du jeune Prince *Joseph* son petit fils. Le Marquis Vincent Ricardi, qui est actuellement en *France*, est nommé pour aller à *Londres* avec le caractère d'Envoyé Extraordinaire, complimenter de la part de S. A. R. le Roi de la *Grande-Bretagne* sur son avènement à la Couronne. La Grande Princesse est allée prendre l'air à *Villa-Imperiale* pour achever de se rétablir d'une indisposition qu'elle a eu pendant quelque jours.

IX. *Livourne*. Un Corsaire d'*Alger*, prit dernièrement & abandonna ensuite, une Felouque *Genoise* à la hauteur de *Massa*, après en avoir enlevé tout l'Equipage : Sur quoi il est, dit-on, sorti de *Civita Vecchia* 4. Galeres du Pape pour aller lui donner

des Princes Ec. Juillet 1728. 33

donner la chasse , & à un autre qui rodoit sur les côtes de l'Isle d'*Elbe*. Le Magistrat de la Santé a fait publier une Ordonnance qui deffend tout Commerce avec l'Isle de *Zantes* , & qui regle la Quarantaine que seront obligez de faire à l'avenir les Vaisseaux qui viendront de *Cefalonie*, *Ste. Maure*, de l'embouchure du *Cattaro* , & des endroits circonvoisins , où la Peste cependant ne s'est pas encore communiquée. Les *Algeriens* , à ce que l'on assure , cherchent toutes sortes de prétextes pour éluder le dernier Traité qu'ils ont conclu avec la Cour de *Vienne* sous la médiation de *la Porte*, & leur dessein est, dit-on , de rompre de nouveau avec l'Empereur. L'Ambassadeur & l'Envoyé de *Portugal* partirent le 19. pour aller attendre à *Genes* le Cardinal Pereyra qui doit s'y rendre , & s'embarquer pour *Lisbonne* , où ils retourneront de compagnie. Le 15. il sortit de ce Port deux Galeres du Grand Duc pour aller en course contre les Corsaires.

X. *Bologne*. Le Chevalier de St. George partit au commencement de Mai pour aller faire un tour à *Venise*. On a fait en cette Ville des réjouissances pour la promotion au Cardinalat du P. Gotti *Dominicain* , originaire de *Boulogne* , & le 9. le Cardinal Legat fit la cérémonie de lui donner le Chapeau dans l'Eglise de *St. Dominique*, en presence du Sénat en corps , & de tout ce qui se trouvoit ici de personnes de distinction. Le 13. le Chevalier de St. George revint de son voyage de *Venise*.

XI. *Venise* Le 6. Mai fête de l'*Ascension* , le Doge accompagné du Sénat en corps & des Ministres étrangers , s'embarqua à bord du *Bucentaure*, & alla au *Lido* sous l'escorte d'une Galere , & suivi d'un nombreux cortege de Barques , faire la cérémonie ordinaire d'épouser la Mer. Le Chevalier

lier de St. George qui étoit arrivé ici la veille *incognito*, eut le plaisir de la voir à bord d'une Gondole sur laquelle il s'étoit rendu au *Lido*, & cette cérémonie avoit été précédée par l'ouverture de la Foire qui se fit le 5. Le Gouvernement a permis les masques, & les Théâtres ont été ouverts pendant les 15. jours qu'elle a duré. Le 12. on fit dans l'Eglise de *St. Marc* les Obseques anniverfaires en mémoire du feu Cardinal Zen, auxquelles le Doge & les Sénateurs affisterent. Le 14. le Chevalier de St. George ayant vû tout ce qu'il y a de curieux en cette Ville, partit avec six Chaises de Poste pour retourner à *Bologne* par *Padouë*, & le même soir le Duc de Richelieu arriva, venant de son Ambassade de *Vienne*. Les *Bénédictins* & les *Dominicains* ont fait de grandes réjouissances pendant trois jours pour la promotion au Cardinalat de Mr. Porcia Evêque de *Bergame*, & des PP. Selli & Gotti qui sont de leur Ordre; le Comte Oddi de *Perouse* qui se trouvoit en cette Ville, a aussi fait la même chose pour celle de Mr. Ansidei son beaufrere. Le 20. la cloture de la Foire se fit, & les mascarades & les spectacles prirent fin. La plûpart des Seigneurs étrangers qui étoient venus prendre part à ces divertissemens, partirent le même jour, & le Duc de Richelieu entr'autres, pour retourner à *Paris* par *Turin*, où il s'arrêtera quelques jours. Mr. Vignola va à *Londres* en qualité de Resident de cette République; & Mr. François Corrier, ci-devant Provediteur General sur Mer, ayant achevé sa quarantaine, alla dernièrement au College rendre compte de sa Commission. Suivant les Lettres qu'on reçoit de *Corfou*, on y jouit encore d'une bonne santé; mais la maladie contagieuse augmente à *Zantes*, loin de diminuer. On n'a aucun détail bien exact des ravages qu'elle y a
causé

causé jusqu'à présent ; on mande seulement que malgré toutes les précautions qu'on a prises pour en empêcher la communication, elle n'a pas laissé de se glisser à *Napoli de Romanie*, & en quelques autres endroits de la *Morée*. Le 22. le Cardinal Pereyra arriva de *Rome*, & alla descendre & prendre son logement dans le Couvent des *Carmes*.

XII. *Genes*. Le Duc de Warthon, Anglois, qui s'est arrêté quelque tems ici venant d'*Espagne*, en est parti pour aller trouver le Chevalier de St. George à *Bologne*. Le 17. le Duc de Popoli arriva de *Madrid* par la voye de *Marseille*, & quelques heures après il entra dans le Port trois Felouques avec la Famille & les Bagages de l'Ambassadeur de *Portugal*, qui s'est retiré de la Cour de *Rome* : Quelques heures après S. Ex. arriva par terre de *Livourne*, & doit attendre en cette Ville l'Envoyé du Roi son Maître, & le Cardinal Pereyra, pour retourner ensemble à *Lisbonne*.

XIII. *Turin*. Les Ministres Plénipotentiaires du Roi sont sur leur départ pour *Soissons*, & les instructions touchant les intérêts de S. M. qu'ils ont à menager au Congrès, sont toutes dressées. Le Marquis de Cambis, Ambassadeur de *France*, ayant pris dernièrement son Audience de congé à la *Venerie*, partit au commencement de Mai, pour retourner à *Paris*, & aller de là à la Cour de *Vienne* remplacer le Duc de Richelieu. Le Roi a fait présent à S. Ex. avant son départ, de son portrait enrichi de diamans de la valeur de 3000. pistoles. On dit le voyage que la Cour méditoit de faire en *Savoie*, différé & remis à une autre saison. On a envoyé des ordres au Viceroy de *Sardaigne*, de n'admettre dans les Ports de cette Isle aucuns Vaisseaux venans du *Levant*, qu'après leur avoir fait faire une quarantaine entiere, & la même chose a aussi

été ordonnée au Gouverneur du Comté de *Nice*.

XIV. *Milan*. Le Comte de Daun, Gouverneur General de cet Etat, est allé passer quelques semaines à *Niguarda* avec toute la famille. L'Abbé Archinto, fils du Comte Charles, va à *Rome* prendre l'habit de Prêlat. Le 20. le Duc de Richelieu passa par cette Ville, venant de *Venise*, & retournant à la Cour de *France* par *Turin*.

XV. *Suisse*. La repartition des pensions que la Couronne de *France* fait payer aux *Suisses*, cause toujours de grands débats parmi eux. Il arrive journellement beaucoup de Noblesse, pour se trouver à l'entrée publique du Marquis de Bonac, Ambassadeur de S. M. T. C.; & le 24. Mai sur les onze heures du matin, les Députés du Louable Corps Helvetique, s'étant rendus chez Son Ex., la complimenterent sur son heureuse arrivée. Mr. Heitzel Bourgmaitre de *Zurich*, porta la parole, & fit à S. Ex. un très beau Discours, auquel elle répondit en termes très-obligeans. L'Ambassadeur remit ensuite aux Députés de chaque Canton des Lettres du Roi son Maître, après quoi Son Exc. les traita tous splendidement à dîner. Il se fit le 30. à *Berne*, & en divers Districts des autres Cantons, un orage terrible mêlé d'éclairs, de tonnerre, & de grêle d'une grosseur prodigieuse, qui a entièrement ruiné les arbres & les fruits de la terre; ce qui y cause une extrême désolation.

Tout étoit prêt à *Geneve* pour la reception du Roi de *Sardaigne*, qui étoit attendu en *Savoie*; mais on apprend de *Turin*, que ce voyage est remis à l'année prochaine. On remarque toujours beaucoup de division parmi les trois *Liges Grises*: on paroît même en appréhender les suites.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **V**ersailles. On avoit crû prévenir par le Règlement qui se trouve dans le dernier des Articles préliminaires, les dépenses excessives des Ambassadeurs Plénipotentiaires; mais le Congrès de *Soissons*, malgré cette précaution, sera, à ce que l'on assure, un des plus brillans qui se soit encore vû; c'est à qui le distinguera par le train le plus lesté & le plus magnifique. On attribue les préparatifs extraordinaires que font faire les Ministres pour y paroître, au voisinage de la Cour, qui sera pour lors à *Compiègne*. La reforme qu'on avoit projeté de faire dans les Troupes, est suspendue; & les ordres donnés aux Officiers de joindre & de se tenir à leurs Regimens, s'exécutent si ponctuellement, qu'on refuse même au Bureau de leur accorder, sous quelque prétexte que ce puisse être, des prolongations de congé. Les Inspecteurs se tiennent dans leurs differens Départemens; les Officiers Generaux se sont rendus à leurs postes; mais il y a aparence, & on ne doute même pas, que toutes ces dispositions ne se fassent plutôt pour donner du poids à la médiation de la *France*, & aux negociations du Congrès, que par aucune défiance que l'on ait conçue du succès qu'on s'en promet. Les interêts de toutes les Puissances devans y être portées, jamais Congrès n'aura été plus nombreux & plus complet. Veuille le Ciel répandre ses benedictions sur cette Assemblée! Le repos & la tranquillité de toute l'*Europe* en general en dépendent. Qu'il plaise au Tout-Puissant de toucher

le cœur des Princes, & éclairer les Ministres chargés du bonheur & du salut de tant de différentes Nations! On parle, mais sans beaucoup de certitude, d'une nouvelle Alliance pour maintenir la tranquillité dans le Nord. Mr. Deschamps partit au commencement de Mai, pour aller prendre à *Toulon* le Commandement de l'Escadre qui doit servir à l'expédition qu'on médite contre *Tunis*. Le Roi Stanislas & la Reine son Epouse sont allés au Château de *Menars*, situé sur la *Loire* à quelques lieues de *Chambor*, pour y passer la belle saison.

II. Le Roi fit le 10. sur les deux heures de l'après-midi, la revûe des deux Regimens des Gardes Françaises & Suisses qui étoient habillés de neuf; ils défilèrent ensuite dans la Cour du Château en présence de la Reine, qui avoit auprès d'Elle Mesdames de *France* ses filles, & quelques momens après le Roi alla à *Ramboüillet*, où il coucha. La Reine avance toujours heureusement dans sa grossesse; S. M. jouit d'une parfaite santé, & les jeunes Princesses croissent à vûe d'œil. Le Cardinal de Rohan est allé passer une partie de l'Été à sa belle maison de *Saverne* en *Alsace*. Le Comte de Bellisle est retourné à son Commandement de *Metz*; & Mr. Fortia, premier Gentilhomme de Mr. le Duc de Bourbon, a été envoyé en *Allemagne*, pour dresser les Articles du Contrat de Mariage de ce Prince avec la Princessse de *Hesse Rhin-felds*, sœur de la Princessse de *Piémont*: Sa Maj. a aussi nommé le Chevalier de Tessé, pour en aller faire la demande solennelle, & ce sera, dit on, le Prince *François-Alexandre*, frere de la Princessse, qui l'épousera par procuration. Le 12. Mrs. Stanhope & Pointz, second & troisième Plénipotentiaires du Roi de la *Grande-Bretagne*, arriverent à

Paris .

Paris, & allerent quelques jours après voir à *Soissons* les maisons qu'on y a préparées pour leurs logemens. Depuis leur retour L. Ex. ont eu plusieurs conférences avec le Cardinal de Fleury, & le Baron de Benterieder, l'un des Ambassadeurs de l'Empereur; & on remarque entre tous ces Ministres une parfaite harmonie. Le Baron de Gëdda, Envoyé Extraordinaire de *Suede* en cette Cour, a eu avis que le Roi son Maître l'avoit nommé son second Plénipotentiaire au Congrès, & le Baron de Spaar, qui est actuellement Ambassadeur auprès de S. M. Britannique, le premier. Cependant on ne voit pas que tous ces Ministres, non plus que ceux d'*Espagne* qui sont ici, s'empresrent beaucoup de partir pour *Soissons*; il semble qu'ils y seront toujours assez tôt, & personne ne veut s'y rendre avant les autres. La *Porte* fait de vives instances pour qu'on donne le caractère d'Ambassadeur à Mr. de Fontenu, chargé à *Constantinople* des affaires de France, depuis la mort du Vicomte d'Andrezel. Le Grand Vizir a, dit-on, écrit à Mr. de Chauvelin Garde des Sceaux, & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des affaires étrangères, une Lettre fort pressante à ce sujet, par laquelle ce Ministre rend un témoignage fort avantageux de l'habileté, de la bonne & sage conduite de Mr. de Fontenu, & de l'estime toute particuliere que l'on fait de la personne en ce Pays: Aussi s'est-il acquis une grande réputation au *Levant* depuis plus de 20. ans qu'il fait les fonctions de Consul à *Smirne*, avec beaucoup de distinction. On ne dit pas encore si sur cette avance de la part de la *Porte*, la Cour changera les dispositions qu'elle a faites à cet égard, par la nomination du Marquis de Villeneuve, qui fait des préparatifs extraordinaires pour se rendre à cette Ambassade, à laquelle le Roi le nomma il y a quelques mois.

III. Il y eut le 16., fête de la Pentecôte, Chapitre de l'Ordre du St. Esprit dans le Cabinet du Roi, & dans lequel S. M. donna le Cordon bleu aux Chevaliers qui avoient été nommés dans le Chapitre précédent. Le Duc de Gévres, Gouverneur de *Paris* qui étoit du nombre, y parut revêtu d'un riche manteau, estimé plus de 2000. pistoles. Le Roi y déclara aussi le Cardinal de Polignac, Prélat Commandeur dudit Ordre à la place du feu Cardinal Gualtieri, & on dépêcha aussi-tôt un Exprés à *Rome*, pour lui en donner avis, & lui porter le Cordon bleu. S. M. l'avoit destiné au Cardinal de Fleury, mais Son Em. s'étoit excusée de l'accepter, sur ce que le Cardinal de Polignac étoit plus ancien en rang, & qu'il avoit bien mérité cette distinction, par les fideles services qu'il a rendus à la Couronne dans les différentes Ambassades auxquelles il a été employé. Après la cérémonie, le Roi accompagné de tous les Chevaliers, assista à la procession qui se fit à la maniere accoutumée. Le 17. la Reine qui étoit entrée dans le septieme mois de sa grossesse, fut saignée par précaution : Sa Maj. a gardé pendant 9. jours la chambre, & le 18. à une heure après midi le Roi alla à *Ramboisillet* prendre le divertissement de la chasse jusqu'au 22. Le matin du même jour, Mrs. Horace Walpole, Stanhope & Pointz, Ambassadeurs Plénipotentiaires du Roi de la *Grande-Bretagne*, vinrent conférer à *Versailles* avec le Cardinal de Fleury ; & Mr. Walpole ayant eu une Audience particuliere du Roi, eut l'honneur de présenter à Sa Maj., & ensuite à la Reine, ses deux Collegues, que L. M. reçurent fort gracieusement : L'après midi L. Ex. eurent le plaisir de voir joier les eaux ordinaires & extraordinaires. Mr. le Duc de Bourbon accompagnera le Roi à *Compiègne*, où

des Princes &c. Juillet 1728. 41

S. M. lui a fait marquer un Appartement. La Marquise de Refnel, fille du Marechal Duc de Berwick, a été nommée Dame d'honneur de la Reine, à la place de la Comtesse d'Egmont qui a demandé sa démission; & Mademoiselle de Coërlongon, fille d'honneur de la Duchesse de Bourbon, à la place de la feu Vicomtesse de Tavannes. Le jeune Duc de Chartres, fils unique de Mr. le Duc d'Orleans, est toujours indisposé. Le 14. la jeune Princesse sa sœur mourut à *St. Cloud* âgée de 2. ans, & a été inhumée dans l'Eglise du *Val de Grace*, à côté de la feu Duchesse sa mere: la Cour ne portera point de deuil pour cette mort. Le 16. le Marquis de Cambis arriva de son Ambassade de *Turin*, & repartira incessamment pour celle de *Vienne*, où il va remplacer, en qualité seulement d'Envoyé Extraordinaire de S. M., le Duc de Richelieu, qui, à ce que l'on apprend, a pris sa route par *Venise, Milan & Turin*, pour revenir ici.

IV. La maladie de Mr. le Blanc l'a mis à la fin au tombeau, & la mort l'enleva le 19. dans la 59. année de son âge: Il étoit Grand-Croix, Prévôt, & Maître des Ceremonies de l'Ordre Militaire de *St. Louis*, & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre: Son mérite seul l'avoit élevé aux premieres Charges: Il étoit desintéressé, gracieux & prévenant, particulièrement envers les Officiers dont il étoit le protecteur & le bienfaiteur. Avec toutes ces bonnes qualités jamais fortune n'a été plus variée que la sienne; on l'a vû en moins de deux ou trois ans renversé du haut de la rouë, & rétabli dans le poste éminent qu'il occupoit, par une révolution aussi bizarre que surprenante; Enfin, lorsqu'il pouvoit esperer de jouir du retour de la faveur de son Maître & du fruit de ses travaux, il est mort accablé d'infirmités & de maladies,

dies, & avec la douleur d'avoir vû toute la Famille, qu'il avoit mise dans un grand lustre, s'éteindre avant lui. Triste & parfait tableau de la vicissitude des choses humaines ! Quel fond y a-t-il à faire, Fortune, sur tes faveurs, & sur les biens & les honneurs, après lesquels les hommes courent, cependant, avec tant de chaleur & d'emportement ? Une vie privée, douce & tranquille n'est-elle pas préférable à toutes ces grandeurs qui n'ont rien que de faux & de séduisant ? Que d'agitations, que d'inquiétudes & de traverses à essuyer pour les acquérir ? que n'en coûte-t-il pas pour se les conserver ? Je renvoie sur cette matière le lecteur au bon *Horace*, qui donne là-dessus des leçons merveilleuses, dont tout homme bien sensé peut profiter. Heureux, peut-être, auroit été le Ministre dont il est ici question, s'il avoit écouté quelquefois cet habile Maître, qui ne lui étoit pas inconnu. Le Roi a disposé de sa Charge de Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre, en faveur de Mr. Bohin d'Angervillers, Intendant de la Generalité de *Paris*, qui en prit possession le 23. après avoir prêté le Serment ordinaire entre les mains de S. M. ; & l'Intendance de *Paris* a été donnée à Mr. d'Harlay de Cely, Conseiller d'Etat, qui quitte celle d'*Alsace* dont il étoit pourvû. Mr. de Monconseil vend avec l'agrément de la Cour, sa Charge d'Introducteur des Ambassadeurs, à Mr. de Pontevél fils de Mr. Feriol. Le Roi a donné le Commandement de l'*Isle*, vacant par la mort du Comte de l'*Isle*, à Mr. de Ceberet, Marechal de Camp & Inspecteur d'Infanterie ; & le Regiment *Suisse*, vacant par la mort du Marquis de Villars-Chandieu, au Sr. May, qui en étoit Lieutenant Colonel. S. M. a aussi disposé de quelques Benefices, entr'autres, de l'Abbaye de *St. Victor de Paris*, qu'avoit le Cardi-

des Princes &c. Juillet 1728. 43

mal Gualtieri, en faveur de l'Abbé Fitzjames, fils du Marechal Duc de Berwich ; de celle de *Grosfain*, en faveur de l'Abbé de Fontenai, Aumônier de la Reine ; du Prieuré de *Vaux*, dans la *Franche Comté*, en faveur de l'Abbé de la Paufe, son Prédicateur ordinaire ; de l'Abbaye d'*Obanise*, en faveur de l'Abbé de St. Aulaire, Aumônier de la Reine. La Princesse Doüairiere de Conti est partie pour aller en *Touraine*, & de là à *Bordeaux*, avec le Prince son fils.

V. Le 27. jour de la *Fête - Dieu* ; le Roi, qui étoit revenu la veille de *Ramboillet*, alla, accompagné des Princes du Sang, à l'Eglise Paroissiale, où il entendit le Service Divin, après avoir assisté à la Procession, qui étoit venue suivant la coutume à la Chapelle du Château. La Reine qui n'avoit pû s'y rendre, entendre la Messe dans sa Chapelle avec Mesdames de *France* ses filles, & ses principales Dames S. M. fit relâcher ce jour-là 100. prisonniers détenus pour dettes dans la Paroisse de *St. Germain de l'Auxaurois*, & le Roi a accordé à 200. autres la même grace. Comme la Reine est à présent dans le septième mois de sa grossesse, le Roi a envoyé ordre au Cardinal de Noailles Archevêque de *Paris* & aux Evêques du Royaume, de faire faire des prières publiques dans les Eglises de leurs Diocèses en faveur de S. M., & Elle gardera le lit pendant un mois avant ses couches, pour prévenir les accidens qui pourroient arriver. Le 28. le Roi fit Revûë des Mousquetaires, des Gensdarmes & des Chevaux-Legers de sa Maison, & le 29. les deux Compagnies des Mousquetaires défilèrent vers *Compiègne*. Le Comte de Sinsendorff premier Ambassadeur Plénipotentiaire de l'Empereur au Congrez est arrivé de *Vienne*, avec une nombreuse suite, & eut le 31. une longue Confe-

Conference avec le Cardinal de Fleury à *Iff*, où S. Ex. s'étoit rendu. S. M. a fait present à S. Em. d'un magnifique Service de Vaiselle d'Argent pour son usage pendant le Congrez : tous les Bureaux resteront à *Versailles* pendant le séjour du Roi à *Compiègne*, mais les premiers Commis s'y rendront une fois la semaine pour faire signer les expéditions. La Duchesse douairiere d'Orleans est indisposée, & le Duc de Chartres son petit-fils a beaucoup de peine à se rétablir. On mande de *Bayonne* que l'ancienne Reine douairiere d'*Espagne* qui y fait sa Residence, a été à l'extrémité, mais qu'elle commençoit à se mieux porter ; que le Prince Dom *Emanuel* de *Portugal* y passa le 15, allant de *Madrid* à *Rome*. Mr. van Hoey Ambassadeur des E. G. des *Provinces Unies*, a pris les devans, & est parti pour *Compiègne*.

VI. Mr. Errizzo Ambassadeur Ordinaire de la République de *Venise*, fit le 30. son Entrée publique avec une pompe & une magnificence toute extraordinaire : Le Marechal d'Estrées & le Comte de Monconseil Introduceur des Ambassadeurs allerent le recevoir dans les Carosses du Roi & de la Reine au Couvent de *Picpus* hors la Porte de St. *Antoine*, d'où la Marche se fit en l'ordre suivant : Le Carosse de l'Introduceur, deux Carosses du Maréchal d'Estrées, précédés de son Suisse, de son Ecuyer & de quatre pages à Cheval ; un Suisse de l'Ambassadeur à Cheval ; la livrée de l'Ambassadeur à pied, en habits écarlate galonnez d'Or ; huit Officiers à cheval magnifiquement vêtus ; deux Ecuyers & 6. Pages à Cheval, en habits de velours cramoisi, avec des vestes de drap d'Or ; le Carosse du Roi dans lequel étoit l'Ambassadeur, aux côtes duquel marchaient la Livrée du Maréchal d'Estrées, & celle du Comte de Monconseil ;

le

Le Carosse de la Reine ; les Carosses de tous les Princes & Princesses du Sang ; ceux du Sr. Chauvelin Garde des Sceaux, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département des Affaires étrangères ; & à une distance de 30. à quarante pas, un Suisse de l'Ambassadeur, marchant à Cheval devant ses 4. Carosses de parade qui étoient très-riches & du dernier bon goût. S. Ex. étant arrivée à son Hôtel, y fut complimentée de la part du Roi par le Duc de la Trémouille, premier Gentilhomme de la Chambre ; de la part de la Reine, par le Comte de Tessé, son premier Ecuyer ; & de la part de Madame la Duchesse, d'Orléans douairière, par le Marquis de Crevecoeur son premier Ecuyer. Le premier Juin, le Prince de Lixin & Mr. de Monconseil étans venus prendre l'Ambassadeur en son Hôtel dans les Carosses de L. M., le conduisirent avec le même Cortège à *Versailles*, où il eut sa première Audience publique du Roi, ensuite de la Reine, & de Mesdames de *France*, avec les cérémonies usitées ; S. Exc. étoit habillée en Gentilhomme *Vénitien*, en Justaucorps, Pourpoint & Manteau de velours noir avec une Culotte fort large, le tout garni de dentelles noires ; elle portoit l'Estole d'Or au Col, dont la Croix étoit enrichie de diamans de prix, de même que l'Epée de S. Ex. Après ces trois Audiences, elle fut traitée splendidement à dîner par les Officiers du Roi, & le repas étant fini, le Comte de Monconseil la reconduisit à *Paris* dans le même ordre qu'elle en étoit venuë. Ce jour là le Baron de Benterier, l'un des Plénipotentiaires de l'Empereur au futur Congrez, eut une Audience particulière du Roi ; & le 2. le Comte de Sinzendorff Grand Chancelier de S. M. Imp. & son premier Ministre audit Congrez, y fut aussi introduit pour la première fois,

fois , étant conduit par l'Introducteur. S. Ex. eut aussi l'honneur de rendre ses respects à la Reine & à Mesdames de *France*, avec les cérémonies qui s'observent en pareilles occasions. Le Duc de Gêvres Gouverneur de *Paris* est rétabli d'une fâcheuse maladie qu'il a eu, & fait préparer de magnifiques Equipages pour suivre le Roi à *Compiègne*.

VII. Le 4. sur les 8. heures du matin, le Roi partit pour *Compiègne* avec une nombreuse suite : S. M. passa le long des Boulevarts de *Paris* : le Prévôt des Marchands & les Commissaires des Quartiers s'étans tenus sur pied toute la nuit pour faire arroser le terrain entre la Porte de la *Conférence* & celle de *St. Martin*, afin que S. M. ne fût pas incommodée par la poussière. Le Duc de Gêvres Gouverneur de cette Capitale s'y étoit aussi rendu avec ses Gardes & le Magistrat ; mais S. M. passa fort vite sans s'arrêter, & fit seulement jeter quelques Pistoles aux Suisses qui avoient aidé à arroser le chemin. Le Roi alla dîner à *Vauderlan*; S. M. alla ensuite chasser au *Daim* dans la Forêt, & sur les sept heures du soir Elle arriva heureusement à *Compiègne*, où Elle trouva le Cardinal de Fleury qui avoit pris les devans dès le matin. La Reine est restée à *Versailles*, & le jour du départ du Roi, Elle eut un léger accès de fièvre qui n'a pas eu de suites. Outre les Carosses & les Chevaux de main qui servent à ce voyage, on a tiré des Ecuries de S. M. 250. Chevaux pour la Chasse; & le fond destiné pour la dépense à *Compiègne* est, dit on, de 3. millions. Le Comte de Sinzendorf premier Plénipotentiaire de l'Empereur au Congrez est allé faire un tour à *Bruxelles*, d'où S. Ex. ira à *Soissons*. Les autres Ministres qui étoient ici s'y rendent journellement; ainsi tout paroît se disposer pour l'ouverture de cette Assemblée. Le Roi a
faic

des Princes &c. Juillet 1728. 47

fait présent d'un magnifique Carosse de Parade au Cardinal de Fleury, dont S. Em. se servira pendant la tenuë du Congrez.

VIII. *Paris.* Il s'est répandu un Mémoire manuscrit, réfléchissant d'une maniere injurieuse contre les Princes du Sang, les personnes du premier rang & les plus distinguées de la Cour; & le Parlement par son Arrêt du 30. Avril condamne cet Ecrit scandaleux à être brulé par la main du Bourreau, ce qui fut executé le même jour. Voici le discours que fit à ce sujet l'Avocat General du Roi, en remettant sur cette affaire ses conclusions à la Cour.

Extrait des Registres du Parlement de Paris.

C E jour les Gens du Roi sont entrez, & Maître Pierre Gilbert de Voisins, Avocat dudit Seigneur Roi portant la parole, ont dit;

Que le Roi leur a fait l'honneur depuis quelques jours de leur faire remettre un Libelle manuscrit qui s'est répandu dans sa Cour, & dont ils aprennent que des Copies courent de main en main dans le public; qu'on ne peut assez s'étonner de la témérité de cet ouvrage anonime, & que la lecture fait sentir par elle-même, combien il est juste de le réprimer.

Qu'on y voit un Ecrivain sans caractère & sans nom, se livrer aux égaremens de son esprit, sur des faits qui se sont passez à la Cour sous les yeux même du Roi, & qui interessent les Princes du Sang, franchir toutes les bornes du respect qui leur est dû, & prêter à celui qu'il affecte de deffendre, une apologie indécente, dont ils ont vû le désaveu le plus solennel de sa part.

Qu'indépendamment de l'altération & du déguisement des faits dont ils pourroient s'expliquer sur la foy des témoignages les plus respectables, on aperçoit par-

par-tout dans ce Libelle une malignité audacieuse, un jeu criminel, dont la licence ne pourroit être excusée, quand elle n'attaqueroit même que des personnes d'un ordre inférieur; mais peut-être ce qui n'eut jamais d'exemple, c'est qu'il porte sa témérité sur ce que nous avons en France de plus élevé & de plus auguste, sur le sang de nos Rois, qui nous inspire une vénération si profonde, & dont le respect est naturellement gravé dans tous les cœurs.

Que la Cour animée de ces sentimens dont elle donne l'exemple à toute la France, ne souffrira pas qu'on les oublie impunément; & qu'en flétrissant des dernières peines un pareil Libelle, elle témoignera de plus en plus son zèle pour la Majesté Royale, & pour la dignité inviolable des personnes qui ont l'honneur de participer à son éclat.

Qu'ils ont pris à ce sujet les Conclusions par écrit qu'ils laissent à la Cour, avec deux copies du Libelle dont ils lui demandent la condamnation.

Eux retirez &c. la Cour &c. Fait en Parlement le 30. Avril 1728. Signé, DU FRANC.

On a, dit-on, arrêté, & mis à la Bastille une personne de distinction qu'on croit être l'Auteur de ce Libelle.

On voit aussi un Imprimé de 15. feüilles in 4. intitulé, *Question nouvelle, si l'on a droit d'accuser les Avocats du Parlement de Paris, d'avoir traité des choses qui ne sont pas de leur compétence, dans la Consultation sur la Sentence rendue par le Concile d'Ambrun contre Mr. l'Evêque de Senz.* On parle d'un prochain Arrêt du Conseil, par lequel il leur sera défendu d'écrire & de traiter d'aucune autre matière que de celles des Benefices & des affaires civiles & criminelles, & nullement de ce qui concerne la Doctrine. La Cour a aussi ordonné de procéder avec la dernière rigueur contre ceux qui oseront

oseront prêcher & écrire contre la Bulle *Unigenitus* ; & comme les Ecrits continuent de se multiplier sur cette affaire sans l'agrément de Sa Maj. , Elle a rendu une Declaration qui a été registree en Parlement, contre les Auteurs, les Imprimeurs, & les distributeurs de ces pieces.

IX. Le Pape a encore envoyé ici un nouveau Bref, qui confirme tout ce qui s'est fait dans le dernier Concile d'*Ambrun*. Huit Evêques opposans ayans fait signifier le 7. Mai un Acte d'opposition à Mr. le Procureur General, par lequel ils s'opposent à l'enregistrement de toutes Lettres patentes, & autres Lettres & Actes confirmatifs de ce qui s'est passé dans l'Assemblée tenuë à *Ambrun*, ou concernant ladite Assemblée, directement ou indirectement, notamment à l'enregistrement de toutes Lettres Patentes qui pourroient être expédiées sur le Bref de la Cour de *Rome* du 17. Decembre 1727. qui s'est repandu dans le public &c. ; & ayans employé à la tête de cet Ecrit le nom du Cardinal de Noailles, en vertu d'une procuration à eux donnée par ce Prélat, datée du 8. Mars dernier, S. Em. fit declarer le 24. au même Magistrat par un autre Acte en forme, que non seulement elle revoquoit sadite procuration du 8. Mars dernier, mais qu'elle desavoüoit tout-à fait ledit Acte signifié le 7. Mai de la part des 8. Evêques, qu'elle veut être regardé comme de nul effet à son égard, & comme ayant été fait à son insçu, & sans sa participation. Les noms de ces 8. Evêques, non compris le Cardinal de Noailles qui s'est tiré de cette affaire, sont, Cyprien Gabriel-Renard de Resay, Evêque d'*Angoulême* ; Charles-Joachim de Colbert, Evêque de *Montpellier* ; Charles-Gabriel de Caylus, Evêque d'*Auxerre* ; Jean Armand de Tournouves, Evêque de *Rhodes* ; Jean-François Paul de Caumartin

martin , Evêque de *Blois* ; Jean-Benigne Bosluet , Evêque de *Troyes* ; François-Armand de Lorraine , Evêque de *Bayeux* ; François Caillebot de la Salle , ancien Evêque de *Tournay*. L'Evêque de *Bayeux* est à l'extrémité , & abandonné de ses Medecins.

X. On a commencé les nouvelles Fortifications à *Metz* ; 16. Bataillons sont actuellement employés à ces travaux , qui se font sous la direction du Marquis d'Asfeld , Directeur General des Fortifications de *France* , & du Comte de Bellisle. On prétend y construire une autre Citadelle du côté de ce qu'on appelle la *Belle-Croix* , & un Fort à cinq Bastions qui couvrira la tête des deux Ponts de l'autre côté de la *Moselle*. Comme cette Place devient frontiere , on a dessein de ne rien épargner pour la rendre respectable , & la Cour y employera , dit on , huit cens mille livres tous les ans , jusqu'à la concurrence de cinq millions. On va aussi ajoûter de nouveaux Ouvrages à *Thionville*. La grêle & les orages ont fait de grands désordres dans plusieurs Provinces du Royaume , particulièrement en *Champagne* , en *Normandie* où près de cinquante Paroisses ont été ravagées du côté de *Bayeux* , & dans le territoire de *Châtillon* dans le Duché de *Bourgogne*. Tout est gâté & ruiné dans les lieux qui y ont été exposez ; tous les Arbres abatus ou déracinés ; la plûpart des grains de grêle s'étans trouvez du poids de 3. livres. La Princesse de Nassau-Siegen sœur du Marquis de Nesle , avoit reçu ordre par une Lettre de Cachet du Roi , de retourner auprès du Prince son Epoux qui est à la Cour de *Bruxelles* , ou d'aller dans un Couvent , & elle a pris ce dernier parti. Le 20. le Lieutenant General de Police alla à *Bicêtre* , Maison de correction , & en tira environ 100. Vagabons qui y avoient été enfermez , pour être envoyez dans les Colonie

des Princes &c. Jui llet 1728. 51

en *Amerique*. Le 22. le Pere Perrenot Religieux *Bernardin*, fut sacré Abbé de *Citeaux*, dans l'Eglise du College de son Ordre. Ce Prélat est natif de *Dijon*, d'une très-bonne famille, ayant son frere Conseiller au Parlement de *Bourgogne*. L'Abbaye de *Citeaux* est Réguliere, Chef d'Ordre, & considerable par ses revenus, & par les grandes prérogatives dont elle jouit; située dans le Duché de *Bourgogne* à quatre lieus de la Ville capitale de cette Province, & dans un des meilleurs climats & des plus abondans du Royaume, sur-tout en excellens Vins.

Avertissement.

Il se trouve une faute grossiere dans le précédent Journal pag. 411. où il est parlé du sujet proposé par l'Academie des Sciences, pour le Prix qui doit se délivrer l'année 1730., & des termes impropres qu'il est nécessaire de faire remarquer pour rétablir le sens de la Proposition: Il y a *Ecliptiques* & *Eclipses*: Il faut lire *Ellyptiques* & *Ellypsés*. Ces fautes ont passé sous la correction.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

Vienne. Les Medecins qui avoient été appelés de differens endroits pour la maladie de l'Imperatrice, ont été congédiés & largement récompensés. La santé de S. M. est entièrement rétablie, mais il n'est pas encore certain si Elle fera

avec l'Empereur le voyage de *Stirie*, qui est tous jours fixé au 20. Juin. Le premier Mai l'échange des Conventions pour l'exécution des Articles préliminaires se fit chez le Prince *Eugene* de *Savoye*, entre le Duc de Bournonville, Ambassadeur Extr. d'*Espagne*, & le Lord Walgrave, Ambassadeur Extr. du Roi de la *Grande-Bretagne*: On paroît fort satisfait ici de la conduite de ce dernier Ministre, & la maniere judicieuse & polie dont il traite les affaires, lui ont acquis l'estime & la consideration de toute la Cour. Rien n'a paru arrêter le départ des Plénipotentiaires pour le Congrès, que l'indisposition du Comte de Sinzendorff, qui n'a pas eu de suites; cependant l'Empereur a fait dire à ce Seigneur d'avoir soin de sa santé, & d'attendre qu'elle soit affermie avant d'entreprendre le voyage de *Soissons*. Le 3. l'Imperatrice Douairiere, Superieure de l'Ordre de la *Croix*, fit une promotion de trente nouvelles Chevalieres, à la tête desquelles étoit l'Archiduchesse *Marie-Therese*, qui succede à la Princefle de *Sultzbach*; ce fut le Cardinal Colonitz Archevêque de *Vienne* qui en fit la cérémonie; le nombre de celles qui sont décedées depuis le 13. Septembre de l'année derniere étant de 22. Le Comte de Harrach ne partira qu'au mois de Septembre prochain pour la Viceroyauté de *Naples* à laquelle l'Empereur l'a nommé. Le Comte de Kônigsleck, Ambassadeur de S. M. I. à la Cour de *Madrid*, vient, dit-on, d'être pourvu du Gouvernement de *Croatie*; & le Comte Philippe de Kinski est nommé Envoyé Extraordinaire à la Cour de la *Grande-Bretagne*. Le Cardinal de Sinzendorff est retourné dans son Diocèse; & le Comte Gundel d'Althan, Inspecteur General des Bâtimens Imperiaux, est parti pour *Pest* & *Neuhausel*, où il va donner les ordres nécessaires pour la construction de deux nouvelles Maisons d'Invalides que

des Princes Ec. Juillet 1728. 53

l'Empereur se propose d'y établir ; celle de *Pest* contiendra 12000. hommes, & l'autre 6000. On parle d'un Reglement pour réprimer le luxe des habits. Le 5. l'Empereur revint de *Luxembourg*, à cause de la fête de l'*Ascension*, qui se célébroit le lendemain 6., & l'après-midi après les secondes Vêpres, S. M. I. y retourna.

II. Le Duc de Richelieu, qui a rempli en cette Cour pendant deux ans & quelques mois l'Ambassade Extraordinaire de *France*, partit le 5. pour retourner à *Paris* par l'*Italie*, où il ne fera que peu de séjour : Le Lord Walgrave s'est accommodé de son Palais & de ses meubles. Son Ex. a laissé le soin des affaires à Mr. de Bussi Secrétaire d'Ambassade, jusqu'à l'arrivée du Marquis de Cambis, qui vient la remplacer, & qui n'est attendu qu'à la fin de Juillet. La Comtesse de Flemming est inconsolable de la mort du Comte son Epoux qui est universellement regretté ; son Corps a été embaumé & transporté à *Dresde* : Ce Seigneur laisse de son mariage avec la Princesse de Radziwil qu'il épousa en *Pologne* il y a quelques années, un fils unique âgé de deux ans avec des Biens immenses en fond de Terre & en argent comptant : Le Comte de Manteufel vient mettre la dernière main aux négociations entamées par ce Ministre, & lorsqu'elles seront finies, le Comte de Hoyms viendra prendre soin ici des affaires de la Cour de *Saxe*. Le 6. le Comte de Sinzendorff eut l'honneur de saluer l'Empereur pour la première fois depuis sa convalescence ; S. M. le reçut avec beaucoup de bonté, & lui fit un accueil très-gracieux. Les Bagages du Comte Bassewitz Ministre du Duc d'Holstein Gottorp sont partis pour *Soissons*. L'Envoyé du Duc de *Parme* a pris son Audience de congé. Il y a quatre Députés *Turcs* sur la frontière qui se

rendront ici dès qu'ils auront achevé leur quarantaine ; on ne dit rien de la Commission dont ils sont chargés.

III. Suivant les dernières Lettres qu'on reçoit de *Constantinople*, le Grand Vizir a fait assurer Mr. Dietling Résident de S. M. I., que les Troupes *Ottomanes* qui s'assembloient sur la frontière d'*Hongrie*, n'étoient destinées que pour changer les Garnisons & réparer les Fortifications de diverses Places : Que dans un Divan que le Grand Seigneur fit assembler au commencement d'Avril, au sujet des affaires de *Perse*, on y examina s'il étoit plus avantageux à la *Porte* d'entrer dans la Guerre que les *Persans* veulent faire aux *Russes*, que de n'y prendre point de part ; sur quoi l'avis du Grand Vizir, du Mufti & des principaux Bachas, fut, qu'il valoit mieux demeurer en paix, parce qu'autrement l'Empereur & la République de *Venise* ne manqueroient pas de se déclarer pour le Czar ; ce qui ne pourroit que causer une diversion fâcheuse du côté de la *Hongrie*, de la *Servie*, & de l'*Albanie*. Le 10. & le 11. l'Empereur tint Conseil d'Etat. S. M. prit pendant ces deux jours le divertissement de la chasse du *Heron*, & donna Audience à plusieurs personnes de toutes conditions. Il se passe peu de Semaines que S. M. ne vienne deux ou trois fois en cette Ville, mais Elle y fait rarement quelque séjour, & retourne chaque fois à *Luxembourg* : Le 12. l'Impératrice regnante s'y rendit avec toutes les Archiduchesses. Le Ministre de *Danemarck* ayant donné avis à la Cour du voyage du Prince Royal de *Danemarck* & de la Princesse son Epouse, pour aller prendre les bains à *Carelsbad* en *Bohème*, S. M. Imp. a fait partir un des Gentilshommes de la Chambre pour y recevoir L. A. Royales. Le 9. Mr. Lenczinsky Envoyé Extraordinaire de *Russie*, donna

donna une magnifique fête dans le Jardin du Comte de Kônigseck , à l'occasion du Couronnement du Czar son Maître ; les principaux Ministres Impériaux & Etrangers , les Chevaliers de la *Toison d'Or* , & plusieurs autres Seigneurs avec leurs Epouses y furent invités au nombre de 160 personnes ; il y avoit trois Tables servies avec beaucoup de délicatesse & de profusion , & le Repas fut suivi d'un grand Bal qui dura jusqu'au lendemain, Le 10. le Duc de Bournonville Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'*Espagne* , & son premier Plénipotentiaire au Congrez , partit pour *Soissons* , prenant sa route par *Bruxelles*. Les Comtes Etienne de Kinski & de Nesselrath vont à *Presbourg* , en qualité de Commissaires de Sa Majesté , faire le 19. l'ouverture de la Diette des Etats d'*Hongrie* : S. M. Imper. ne s'y rendra pas comme on l'avoit débité.

IV. On vient de publier une Sentence du Conseil Aulique , qui declare le Duc de *Meklembourg-Sverin* , démis de la Regence de ses Etats , & nomme le Duc son Frere Administrateur de son Pays , avec un Appointement annuel de 35000. Risdals : On assigne au premier de ces Princes une pension de 40000. Risdals ; la Duchesse sa premiere Epouse qu'il a répudiée , aura pareillement 5000. Risdals par an ; celle qu'il a épousée en secondes nœces avec la Princesse sa fille , 12000. Risdals ; le reste des revenus dont il a cy-devant jouï , & qui monte à 40000. Risdals , sera employé à acquitter les dettes publiques , & a payer les arrérages dûs aux Commissaires d'exécution , montans environ à 90. mille Risdals ; les Troupes d'exécution évacueront le Duché de *Meckelmbourg* , qui sera protégé à l'avenir par le Roi de *Prusse*. L'imperatrice sera , dit-on , du voyage de *Gratz* en *Stirie* , dont on continuë les pré-

préparatifs. Le 16. fête de la Pentecôte L. M. I. assisterent au Service Divin dans la Chapelle du Château de *Laxembourg*, & le 17. l'Empereur alla faire ses Dévotions dans l'Eglise des Capucins de *Mordling*. L'Abbé de Brukenbucher, Vicaire General de l'Archevêché de cette Ville, a été sacré Evêque d'*Antigonie*, *in partibus*; le Cardinal de Colonitz qui en fit la cérémonie, le pourvut en même-tems de la dignité de son Suffragant. l'Empereur a nommé Capitaine de ses Trabans, le Comte de Hamilton, General de Cavalerie, & Colonel d'un Régiment de Cuirassiers; le Comte Bathiani Vice-Chancelier d'*Hongrie*, le Comte Herman d'Althan, & le Comte de Daun Major de la Garde, ont été reçus au nombre des Conseillers d'Etat actuels, & le Comte de Cordoua a été nommé à la Viceroyauté de *Sicile*. Il est parti plusieurs Seigneurs pour aller voir la magnifique reception qu'on doit faire au Roi de *Pologne* à *Berlin*, & prendre part aux divertissemens qu'on y prépare pour S. M. *Polonoise*. Le 15. le Comte de Sinzendorf Grand Chancelier de la Cour, & premier Ambassadeur Plénipotentiaire de S. M. I. au Congrèz, partit pour *Paris*, avec une partie de sa suite, dans six Carosses à relais.

V. On a envoyé ordre à tous les Membres des Etats de *Stirie* d'éviter les dépenses superflûes à la cérémonie de l'Hommage que l'Empereur y doit recevoir le 6. Juillet prochain. Le Prince *Eugene* de *Savoie* qui sera du voyage de *Gratz*, a fait prendre les devans à son Maître d'Hôtel, pour y faire préparer un Logement; le Comte de Windisgratz, qui ne va pas au Congrèz, y fera les fonctions de Grand Ecuyer Héritaire; & le nouvel Ambassadeur de *Venise* insiste fortement à ce qu'on lui fixe un jour pour son Entrée publique,

afin

afin qu'il puiſſe y accompagner l'Empereur. Le 20. S. M. I. alla voir ſes Haras à *Haibthurn* ; à ſon retour Elle trouva que le feu avoit conſumé une Maifon voifine de la Poſte avec neuf autres, quelques Chaumieres, & des Beſtiaux qu'on n'avoit pas eu le tems de ſauver, & S. M. a fait diſtribuer 12000. florins à ceux qui ont ſouffert par cette incendie, pour faire rebâtir leurs Maifons. Dès que l'Imperatrice fut avertie de cet accident, Elle en fut fort alarmée, & monta d'abord en Carofſe pour aller au-devant de l'Empereur. Le Prince Alexandre de Wittemberg revint le 22. de *Bruxelles*, où il étoit allé faire un tour avec la Princeſſe ſon Epouſe ; le lendemain Son Alteſſe Ser. eut l'honneur de rendre ſes reſpects à l'Empereur, & le jour ſuivant elle partit pour ſon Gouvernement de *Bellegrade*. Le 25. le Comte de Baſſewitz, premier Miniſtre du Duc d'Holſtein - Gottorp, & ſon Plénipotentiaire au Congrez, partit pour *Soiſſons*.

VI. Le Czar, à ce que l'on aſſure, n'entreprendra rien pendant cette année dans le Nord; ce Prince en ayant, dit on, donné ſa parole à l'Empereur. Le 27. S. M. vint en cette Ville aſſiſter à la Proceſſion ſolemnelle de la *Fête - Dieu*, & s'étant enfuite retirée dans ſon Appartement, Elle y eut une longue conference avec le Prince *Eugene* de *Savoie*, ſur les dépêches qu'un Exprès avoit apportées la veille de la Cour de *France*. Le Comte de Wackerbart, Envoyé du Roi de *Pologne* comme Eleveur de *Saxe* à la Cour de *Baviere*, & fils du Gouverneur de *Dreſde*, qui étoit ici depuis quelques ſemaines pour ſes affaires domeſtiques, a été nommé Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. Polonoïſe en cette Cour, & eut dernièrement l'honneur de préſenter à l'Empereur ſes Lettres de Créance. Le Comte de Manteufel a ſuivi le Roi de *Pologne* à *Berlin*,

Berlin, & le Comte de Hoyms a été envoyé son Ambassadeur Plénipotentiaire à *Soissons* ; ainsi l'envoi de ces deux Seigneurs en cette Cour ne se confirme pas, étans actuellement employés ailleurs. Le 2. Juin l'Empereur alla à *Zell* faire ses Dévotions devant l'Image miraculeuse de la *Vierge* : On ne dit pas que l'Imperatrice ait été de ce voyage, le bruit s'étant même répandu qu'elle avoit eu quelques indices de grossesse. Le départ de la Cour pour *Gratz* est fixé au 17. ; la suite de l'Empereur sera de 976. personnes, & de 450. Chevaux. Le Comte Philippe de Kinski, & le Comte de Sinzendorff, Ministres de *Bohème* à la Diette de *Ratisbonne*, sont sur leur départ, le premier pour *Londres*, & l'autre pour *la Haye*, ou ils vont résider en qualité d'Envoyés Extraordinaires de S. M.

VII. *Ratisbonne*. Le Comte de Staremberg premier Ministre d'*Autriche* à la Diette, ayant fait notifier aux Ministres son arrivée en cette Ville, se rendit le 7. Mai pour la première fois à la Conférence. L'opposition que l'Electeur *Palatin* a faite à l'exécution de la Commission Imperiale, pour remettre en possession le Baron de Gohler de la Seigneurie de *Zwingenberg*, va de nouveau occuper cette assemblée. C'est une affaire pour laquelle le Corps Evangelique s'intéresse extrêmement.

VIII. *Saxe. Dresde*. le 12. le Roi entra dans la 59. année de son âge, & cet Anniversaire fut célébré à *Moritzbourg* avec beaucoup de magnificence. On fait monter à quinze millions d'Ecus l'argent comptant que le feu Welt-Maréchal General Comte de Flemming a laissé, & son Corps ayant été transporté ici de *Vienne*, a été inhumé dans la Seigneurie de *Potzkau*, à quatre lieues de cette Capitale. Le 21. le Roi partit pour *Berlin*, & fut suivi le 22.

par

par le Prince Royal son fils. Le voyage s'est fait par eau jusqu'à *Wirtemberg*, & de là par terre, jusqu'à *Potsdam* où S. M. étoit attenduë par le Roi de *Prusse*. S. M. a nommé les Ministres qui doivent administrer la Regence pendant son absence ; le Comte de *Watford* a été fait Président de tous les Colleges à la place du feu Comte de *Flemming* ; le Baron de *Lewendhal* Grand Maréchal de la Cour ; les Comtes de *Wackerbart*, de *Manteufel* & de *Lhose*, ont été nommez Conseillers de Cabinet, dont le Prince Royal est Président ; mais S. M. n'a pas encore disposé de la Charge de General *Weit-Maréchal* de ses Armées. Le Roi avant son départ reçut le consentement des Etats de cet Electorat aux propositions qui leur avoient été faites ; ce fut Mr. de *Benckendorff* Maréchal de la Diette qui eut l'honneur de le présenter à S. M., qui le reçut avec d'autant plus de satisfaction, que pour en donner des marques sensibles, Elle remit sur le champ au Pays une somme considerable de ce qu'il avoit payé ci-devant, montant, dit-on, à plus de 200. mille Ecus par an. Les Etats prirent ensuite congé de S. M. qui les assura de sa Royale protection, & se separerent le 21. avec l'agrément de voir leur conduite applaudie par la Cour & par les peuples. La Princesse Epouse du Prince Royal, qui avance heureusement dans sa grossesse, s'est retirée à *Pilnitz* pendant l'absence de la Cour ; & l'Abbé de *Livry*, Ambassadeur de *France*, y a suivi son Altesse Royale. Le Comte de *Hoyms* est retourné à *Paris*, & ira de là à *Soissons* en qualité d'Ambassadeur Plénipotentiaire de S. M. Le Prince & la Princesse Royale de *Danemarck* ont passé par *Leypsich* avec une suite de 100. Chevaux, allans prendre les bains à *Carelsvad* en *Boheme*. On parle du mariage du Comte *Maurice* de *Saxe* fils

naturel de S. M., avec la Princeſſe de Radziwil, Doüairiere du Welt-Maréchal Comte de Flemming.

IX. *Pruſſe. Berlin.* Le Roi a eu quelques accès de fièvre qui n'ont pas eu de ſuite. Il y a déjà ici beaucoup de Seigneurs *Polonois* qui attendent l'arrivée du Roi de *Pologne*, & les Troupes occupent depuis quelque tems le Camp qui a été marqué près de cette Ville. Le 26. le Prince Royal de *Pologne* arriva à *Poſſdam*, & fut ſui le 27. par le Roi ſon pere; S. M. *Pruſſienne* qui les attendoit, les reçut l'un & l'autre avec toutes les marques de diſtinction & d'eſtime, & leur preſenta les Generaux & les Officiers deſtinez à les ſervir pendant leur ſéjour en cette Cour. A midi L. M. & les deux Princes leurs fils dînèrent en public : Le lendemain Elles eurent le plaſir de paſſer en revûe & de voir faire l'Exercice au Régiment des Grands Grénadiers, & le ſoir il y eut grand Bal. Le 29. L. M. allerent avec une nombreuſe ſuite à *Spandau* où Elles dînèrent, & le ſoir Elles arriverent en cette Ville où Elles furent reçues au bruit d'une triple décharge de toute l'Artillerie des Ramparts. Le Roi de *Pologne* ayant été conduit par S. M. dans le Logement qu'on lui avoit préparé, ſ'y reſta un peu, après quoi il alla ſaluer la Reine dans ſon Appartement. Le 30. les deux Rois dînèrent en cérémonie dans la grande Salle des *Chevaliers* : A chaque ſanté qui ſe but, on fit une ſalve de 36. pièces de Canon, & ſur le ſoir L. M. allerent voir l'Arſenal & la Fonderie. Le 31. la Revûe generale des Troupes ſe fit en leur préſence, & le premier Juin L. M. allerent à *Mont-Bijou*, Maiſon de plaiſance de la Reine, où S. M. les traita ſplendide-ment à ſouper; après le repas il y eut grand Bal, dont le Roi de *Pruſſe* fit l'ouverture avec la Comteſſe d'*Orzelska* par une danſe *Polonoïſe*. Le 2. tou-

des Princes Ec. Juillet 1728. 61

tes les fenêtres de la Ville furent illuminées avec des statues , des devises & des emblèmes , & les deux Rois avec une nombreuse suite de Princes & de Seigneurs , se promenerent en Carosse par les principales Ruës pour voir cette belle Illumination. Nous abregeons la description de toutes ces fêtes , dont on ne peut détailler l'ordre , la magnificence , & la variété ; cela nous meneroit à l'infini. Personne ne doute que la reception que le Roi s'est proposé de faire à S. M. *Polonoise* & au Prince Royal son fils , ne soit assaisonnée de tous les plaisirs , de tout le bon goût , & de toute la délicatesse imaginable ; S. M. *Prussienne* ne le cédant en grandeur & en générosité à aucun Prince. Le General Natzmar a été élevé à la dignité de *Welt-Maréchal* des Armées de S. M. à la place du Duc d'*Holstein* qui mourut dernièrement à *Conixberg* ; ç'a été à la recommandation du Roi de *Pologne* , qui a connu autrefois ce General en *Flandres*.

X. *Cassel*. La maladie du Prince Guillaume de *Hesse-Cassel* va tantôt bien & tantôt mal , & Son Altesse Serenif. est fort languissante ; elle a quelquefois de bons intervalles , mais qui ne sont pas de durée. Cependant les Medecins paroissent ne pas desespérer de sa guérison , d'autant plus qu'au commencement de Juin , elle reposoit beaucoup mieux , & commençoit à se promener dans les allées de l'*Orangerie*. Le Landgrave a nommé Mr. *Dillenberg* son Ministre Plénipotentiaire au Congrez de *Soissons*. On apprend d'*Hannover* que le Roi de la *Grande-Bretagne* n'y est plus attendu pour cette année.

XI. *Palatinat*. La Cour Palatine alla le 10. à *Schwetzingen* pour y passer l'Eté. L'Electeur s'étant opposé à l'exécution de la Commission Imperiale , pour mettre en possession le Baron de *Gohler* de la

la Seigneurie de *Zwingenberg*, & dont le Duc de *Wirtemberg* & l'Evêque de *Constance* étoient chargés, les Commissaires nommés par ces Princes pour l'exécuter, ont été obligés de se retirer. On paroît craindre les suites de cette affaire, & que l'Empereur ne désapprouve la conduite que l'Electeur a tenuë dans cette occasion. Le Baron de *Franken* va au Congrès, en qualité de Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. Electorale.

XII. *Holstein. Kiell.* La Cour est en deuil pour la perte de la Duchesse d'*Holstein-Gottorp*, qui mourut ici le 15. d'une fièvre chaude dans la 17. année de son âge: Elle se nommoit *Anne*, & étoit fille aînée de feu Pierre le Grand Empereur de *Russie*. Le Duc son Epoux qui l'aimoit tendrement, en est inconsolable, & s'est retiré accablé de douleur à *Rhinbeck*, où il ne donne Audience à qui que ce soit. Cette Princesse est extrêmement regrettée des peuples, dont elle avoit captivé les cœurs par son affabilité & sa douceur: Son corps doit être transporté à *Petersbourg*, & inhumé dans le Tombeau de la Famille Imperiale: Elle laisse de son mariage un jeune Prince qui est fort languissant.

XIII. *Francfort.* Le Duc de *Bourbonville*, Ambassadeur Plénipotentiaire d'*Espagne*, est passé par cette Ville allant à *Bruxelles*, & de là au Congrès. Mr. *Fortia*, Ministre du Duc de *Bourbon*, y est arrivé de *Paris*, & partit le 26. pour aller à *Rothembourg* demander la Princesse de *Hesse-Rhinfeld* pour le Prince son Maître, & arrêter les Articles du Contrat de Mariage. Le Comte de *Sinzendorf*, Grand Chancelier de l'Empereur, & son Plénipotentiaire au Congrès, passa dernièrement à *Straulingen* allant à *Paris* par la Cour de *Lorraine*.

XIV. *Bohème. Prague.* On continuë les levées dans

des Princes Sc. Juillet 1728. 63

dans ce Royaume avec autant de chaleur que si on étoit à la veille d'une guerre, & la plupart de ces Recrues défilent vers la *Hongrie*. Le 15. le Prince & la Princesse Royale de *Dannemarc* arriverent à *Carelsbad* avec une nombreuse suite, sous le nom de Comte & de Comtesse d'*Oldenbourg*: L. A. R. viennent y prendre les bains qui sont fort salutaires.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & dans le NORD, depuis le mois dernier.

I. *Pologne. Varsovie.* Les matieres qui doivent être portées dans la prochaine Diette des Etats de *Pologne* & de *Lithuanie*, furent approuvées le 5. Mai, & envoyées à *Dresde*; & le 15. le Senat reçut par un Exprés les délibérations de S. M. par rapport à cette Assemblée. On est actuellement occupé ici à meubler le Palais Royal; & le Roi est attendu à *Fraustat* pour le quinze du mois de Juin. Sa Majesté doit y disposer de diverses Charges, entr'autres de celle de General de l'Armée de la Couronne, qui est vacante. Le Comte Micielski, Sous-Enseigne de la Couronne, a été fait Marechal du Tribunal, à la place du feu Comte Radomiski.

II. *Suede. Stockholm.* Le Roi & la Reine passeront une partie de l'Eté à *Dronthington*, où L. M. se rendirent dernièrement, & le reste à *Carelsberg*; le Baron de Hopken, Secrétaire d'Etat, ayant déclaré aux Ministres Etrangers, que le voyage d'*Allemagne* étoit remis à une autre année. On travaille toujours à *Carelskroon*, & en divers autres Ports du Royaume, à l'équipement de la Flotte. Il a aussi

été résolu dans le Conseil, de faire la revue générale, non seulement des Troupes réglées qui sont sur pied, mais aussi de la Bourgeoisie des principales Villes, & on leur a déjà assigné divers Rendez vous pour cela. Suivant une liste qui a été renduë publique, la Flotte consiste en 46. Vaisseaux de ligne, 19. Fregates, plusieurs Galeres & Bâtimens plats, & propres à transporter des Troupes. On a lieu d'être surpris de voir prendre ici de si grandes précautions, dans le tems qu'on travaille de toutes parts à l'affermissement de la Paix générale en *Europe*; mais la sûreté de ce Royaume paroît demander que la Cour se tienne sur la défensive contre les prodigieux armemens des *Russes*, & leurs mouvemens en *Finlande*, & dans la *Livonie*. Le Comte de Tessin a été fait Intendant des Bâtimens de S. M.; Charge qui avoit été exercée par le feu Comte son pere. La Cour va prendre un détail de six mois pour la mort de la Duchesse d'*Holstein-Gottorp*.

III. *Dannemarc. Copenhague.* Quantité de bruits s'étant répandus dans le public, déavantageux à la Compagnie de Commerce établie à *Altena*, comme si cet établissement étoit une nouveauté faite à l'insçu du Roi; Sa Maj., pour faire voir que cette Compagnie n'est qu'une suite & une extension de celle formée en 1698., a ordonné de faire imprimer de nouveau l'Octroi qui lui a été accordé par le feu Roi son Pere, & confirmé l'année dernière par Sa Maj. avec les conditions sous lesquelles Elle permet à cette Compagnie d'augmenter son fond par de nouvelles souscriptions. On s'aperçoit déjà que cette publication a commencé à dissiper les défiances, & que plusieurs Négocians à *Hambourg* ne font plus aucune difficulté de s'y intéresser, depuis que la nouvelle interprétation & l'extension dudit

des Princes Ec. Juillet 1728. 65

dudit Oâtroi ont paru. S. M. ayant aussi résolu dans son Conseil d'établir une Colonie en *Groenland*, qui est un Pays inhabité, a nommé le Major Portz pour Gouverneur de cette nouvelle Colonie, & le Capitaine Landorff pour Commandant; ayans sous eux un Lieutenant; trois Officiers Subalternes, 25. Soldats, 12. Esclaves, un faiseur de feux d'artifices, & six Officiers d'Artillerie. Le Roi leur donne la permission de prendre avec eux 3. Charpentiers, 3. Maçons, plusieurs autres gens de métier, & 12. femmes qui se sont volontairement engagées de passer en ce Pays-là. On leur fournit à tous des provisions pour 3. ans avec une année de gages, & le 15. toutes ces personnes s'étant embarquées à bord de deux Vaisseaux qui doivent les transporter en *Groenland*, elles mirent à la voile le 17. avec un vent favorable. Le 11. le Roi & la Reine allerent à *Vredensbourg*. S. M. a nommé Mr. le Conseiller Privé Schefted pour son Ambassadeur Plénipotentiaire au Congrès de *Soissons*; Elle lui a fait présent d'un magnifique service de vaisselle d'argent pour son usage, & a nommé les Cavaliers & Gentilshommes qui doivent l'accompagner. On a aussi tiré des Ecuries du Roi 35. Chevaux tant de Carosse que de main pour le service de S. Ex., qui partit le 4. Juin. La Cour va prendre le deuil pour la mort de la Duchesse d'*Holstein Gottorp*. Le Comte de Meyerfeld, General & Sénateur Suedois, qui arriva ici dernièrement, chargé d'une Commission de sa Cour, est depuis retourné à *Stockholm*.

IV. *Moscow*. On ne croit pas à présent que le Czar retourne à *Petersbourg* avant le mois de Juillet, S. M. se proposant avant son départ de faire la visite de plusieurs Places voisines de cette Capitale. Le 18. Avril on trouva à l'une des portes de la Ville une Lettre, dont la suscription marquoit
E qu'ell

qu'elle contenoit des choses de la dernière importance: on en fit l'ouverture, & ne s'y étant trouvé que des invectives atroces contre la conduite de la Cour envers le Knes Menzikoff, Sa Maj. indignée de cette temerité, a fait publier qu'Elle donneroit de grandes récompenses à quiconque découvroit l'Auteur de cette Lettre, & que ceux qui y auroient eu part, seroient severement punis. Tout ceci marque que ce Seigneur exilé a un parti à la Cour, & quelques amis qui ne l'abandonnent pas dans sa disgrâce, mais qui, par les mesures que l'on prend, ne peuvent faire que des efforts impuissans. On ne voit encore aucune apparence que la *Porte* se declare contre les *Russes*, & on n'a rien appris d'intéressant des frontieres de *Perse* depuis le mois dernier. Il vient de paroître une nouvelle Declaration de Sa Maj. pour encourager un chacun à bâtir des maisons dans cette Ville, & y établir des Manufactures.

V. *Petersbourg*. Les forces considerables qu'on est obligé de tenir sur la Mer *Caspienne* & sur les frontieres de *Perse*, ne diminuent en rien celles qui s'assemblent en *Livonie*. La Flotte qu'on équipe à *Revel* & à *Cronstoot*, sera formidable, & de si grands armemens n'allarmant pas peu les Priuces voisins. En effet il y auroit lieu de craindre pour la tranquillité du *Nord*, si on n'étoit prévenu combien il est de l'intérêt de toutes les Puissances de l'*Europe* de la maintenir, & qu'il est de la politique de cette Cour de faire montre de toutes ses forces dans la conjoncture des armemens qui se font de ce côté-là, c'est-à-dire, en *Suede* & en *Danemarck*. Quoiqu'il en soit on ignore encore la destination de cette Flotte, & c'est un secret qui jusqu'à present a été impenetrable. On prepare ici deux Paquebots qui commenceront à partir le 20.
Mai

des Princes &c. Juillet 1728. 67

Mai pour *Lubec & Dantzich*. Les nouveaux travaux pour augmenter les fortifications de cette Ville, s'avancent sous la direction du General Munnich ; & il y a quelques Galeres prêtes à transporter des Troupes à *Wybourg* en *Finlande*. Le Comte de *Wratilaw*, Ambassadeur de l'Empereur, qui s'étoit arrêté à *Riga* venant de *Vienne*, arriva ici le 13. & S. Ex. se dispose à aller joindre la Cour à *Moscow*. Le 18. on celebra ici par des illuminations & de grandes réjouissances, l'anniversaire de l'avenement de S. M. à la Couronne.

A R T I C L E V I I .

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ANGLETERRE, en HOLLANDE,
& aux PAYS-BAS, depuis le mois der-
nier.*

I. **L**ondres. Le Roi arriva le 8. Mai vers les 3. heures de l'après-midi, de *Newmarket* au Palais *St. James* en bonne santé, & fort satisfait de son voyage : La Reine étoit revenue de *Richmont*, & suivant les avis qu'on reçoit de *Bath*, la Princesse *Amelie* continuoit d'y prendre les eaux avec beaucoup de succès. De 30. Bills que le Parlement d'*Irlande* avoit envoyés ici, le Roi en a approuvé 28., qui ont été renvoyés à *Dublin*, avec ordre au Lord *Carteret*, Viceroi de ce Royaume, d'y donner le consentement Royal. Le Regiment de Dragons du Comte de *Stairs* est arrivé d'*Ecosse*, partie à *Reading*, & partie aux environs de cette Ville : Le Regiment de *Newton* doit être reformé, & les Soldats employés à recruter les Regimens qui ont servi à *Gibraltar*, dont six ont été mis sur l'é-

tablissement d'Irlande. On apprend de *Spithead* que le 9. les 4. Vaisseaux de guerre de S. M. le *Burford*, l'*Oxford*, le *Suffolk*, & le *Preston*, y arriverent en 15. jours de *Gibraltar*, ayant à bord le Bataillon des Gardes, & la plus grande partie du Regiment de Ker, qui y ont été en Garnison; que l'*Avis*, autre Vaisseau de guerre, y étoit attendu avec 5. Compagnies de ce Regiment qui ont été séparées par un coup de vent à la hauteur de 41. degrés; que la veille de leur départ le *Revange*, le *Chêne Royal*, le *Grafton*, le *Kingston*, & l'*Assistance*, en étoient aussi partis avec quelques Troupes destinées pour l'Irlande. Le 10. le Marquis de Rangoni, Envoyé Extraordinaire de *Modene*, eut sa premiere Audience au Palais de *St. James*, de la Princesse Royale, & de la Princesse Caroline, étant introduit par le Chevalier Cotterel, Maître des Ceremonies.

II. Il n'est plus question pour cette année du voyage du Roi dans ses Etats d'*Allemagne*. Après la séance du Parlement, qui finira à la fin de ce mois, la Cour ira passer une partie de l'Été à *Hamptoncourt*, & l'autre à *Richmond* ou à *Windsor*. Mr. Cocq, Ministre de *Pologne*, ayant pris son Audience de congé de S. M., partit le 12. pour s'aller embarquer à *Harwich*, & de là passer en *Hollande*. Mr. Guillaume Finck, Envoyé Extraordinaire à *La Haye*, est rapellé pour aller remplir l'Ambassade de *Madrid*; & Mr. Edoüard Finck son frere, va résider à la Cour de *Suede*. Le 15. le Roi accompagné de la Reine & de la Princesse Royale, alla faire la revûe dans la Plaine de *Honfrow* des Regimens de Dragons d'Evans & de Churchill: L. M. allerent ensuite dîner à *Richmond*, & revinrent le soir au Palais de *St. James*. Jamais on n'avoit vû un si grand concours de personnes de distinction qu'à
cette

cette revûe; les Ministres Etrangers, & Mesdames de St. Florentin & de la Vrilliere, y parurent avec des Equipages magnifiques, & il s'y trouva, dit-on, plus de 600. Carosses & autres Voitures. L'Ambassadeur de *Portugal* fit embarquer dernièrement pour *Lisbonne* 65. Chevaux pour le service de Sa M. Portugaise. Sur l'avis qu'on a reçu que la peste avoit été découverte dans plusieurs Isles de l'*Archipel*, & entr'autres à *Zantes*, on a publié une Proclamation du Roi, pour empêcher qu'elle ne se communique dans la *Grande-Bretagne* par les Vaisseaux qui pourroient venir de ces Mers.

III. Lorsque la Reine fit dernièrement l'honneur au Chevalier Hans Sloane d'aller voir son Cabinet de raretés, ce Chevalier lui fit présent pour le Roi de la poignée & du fourreau de Pierre avec des veines d'or, d'une Epée qu'on dit avoir été enlevée au Roi *Darius* par *Alexandre le Grand*. Il presenta aussi à Sa Maj. les côtes d'un Eventail de la *Chine* dont la Reine *Elizabeth*, de glorieuse memoire, s'est servie; au Prince Guillaume Duc de *Cumberland*, de plusieurs très-beaux instrumens de Mathematiques; à la Princesse Royale, de beaucoup de pierres rares des *Indes* propres à faire des boîtes à tabac; & aux jeunes Princeses de plusieurs choses fort curieuses pour des poupées. Le 21. le Bataillon du premier Regiment des Gardes arriva en cette Ville: Le Roi eut le plaisir de le voir défiler de dessus la terrasse du Jardin du Palais, & S. M. fit distribuer mille livres sterlings aux Soldats de ce Détachement, en consideration de la belle défense qu'ils ont faite au dernier Siege de *Gibraltar*. Le 25. il arriva un Messager d'Etat dépêché de *Vienne* par le Lord Walgrave, avec les Ratifications échangées des Articles préliminaires. Le Colonel Kane qui est à *Port-Mahon*, fera, dit-

ont pourvû du Gouvernement de *Portsmouth*; Mr. Guillaume Chaptots a été fait Gouverneur du Château de *Portland*, & on embarqua dernièrement un magnifique Carosse, qui doit servir à l'entrée publique du Comte de Chesterfield, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. à *La Haye*. Le Lord Glenorchi a ordre de retourner à la Cour de *Danemarck*, pour y faire des remontrances sur la nouvelle Compagnie établie à *Altena*, qui cause ici beaucoup de mécontentement. Les Comtesses de St. Florentin & de la Vrilliere, qui ont logé chez le Comte de Broglio, Ambassadeur de *France*, pendant le séjour qu'elles ont fait à *Londres*, partent pour retourner à *Paris*, très-satisfaites des grands honneurs qu'elles ont reçu en cette Cour.

IV. Le 27. le Roi & la Reine, accompagnés d'une nombreuse suite de personnes de distinction des deux sexes, allerent sur le soir se divertir sur la *Tamise*, depuis *Witheal* jusqu'au pont de cette Ville; lorsque L. M. furent arrivées près de *Barnems*, on leur donna le divertissement d'un très-beau Concert, & L. M. retournerent à dix heures au Palais. Le 29. le Roi alla faire la Revûë dans la Plaine de *Honfrow* des Regimens d'Infanterie de Sabine & de Montague, & S. M. a ordonné que les deux Compagnies de Grenadiers de la Garde à Cheval, porteront à l'avenir des Bonnets pareils à ceux du Régiment des Dragons de Churchill. Le Messager d'Etat qui avoit été envoyé à *Gibraltar*, en revint le 26., & rapporta qu'il avoit remis les Ordres de S. M. avec les duplicats du Roi d'*Espagne* pour l'exécution des Articles Préliminaires, au Capitaine Waren, Commandant le *Solebay*, Vaisseau de Guerre *Anglois*, qui fit voile de la Baye de *Gibraltar* le 16. pour l'*Amerique*: Le *Plymouth* & l'*Anglesea* partirent aussi dernièrement

rement pour la *Jamaïque* avec un vent favorable, ayans sous leur convoi plusieurs Bâtimens Marchands, & la Chaloupe l'*Heureuse*, qui porte de nouveaux ordres à l'Amiral Hopson. Le Marquis Rangoni, Envoyé Extr. du Duc de *Modene*, est retourné à sa Cour : M. Finck est au contraire revenu de la *Haye*, & le Lord Carteret, de sa Vice-royauté d'*Irlande*. Le Baron de Spaar, Envoyé de *Suede*, va à *Soissons* en qualité de premier Plénipotentiaire de S. M. Suedoise au Congrez ; & le 4. Juin le Marquis de Stainville, Envoyé Extraordinaire de *Lorraine*, eut Audience publique du Roi & de la Reine, qu'il complimenta de la part de S. A. R. le Duc son Maître, sur leur avènement à la Couronne. Le Comte de Kinski est attendu de *Vienne* avec le caractère d'Ambas. de l'Empereur. Le Duc d'Argile, Grand-Maître de l'Artillerie, & le General Wils sont allez à *Wolwich* voir faire l'épreuve de 16. Canons & de 8. Mortiers nouvellement fondus ; & la Comtesse de Portland s'embarqua le 5. pour retourner en *Hollande*, où elle a dessein de passer le reste de ses jours. La Cour du commun Conseil de cette Ville, a résolu de faire bâtir une Maison pour y loger à l'avenir tous les Lords Maires pendant le tems qu'ils exerceront cette Charge, & un Comité de 6. Aldermans & de 12. Bourgeois a été nommé pour en dresser le plan, & chercher les moyens de faire cette dépense. La Cour de *Russie* fait acheter ici 14000. pièces de gros Draps pour habiller ses Troupes, & une quantité d'autres Draps plus fins pour les Officiers.

V. Le Parlement qui s'étoit rassemblée le 10. Mai, ayant expédié toutes les affaires d'importance qui étoient sur le tapis, s'ajourna le 4. Juin jusqu'au Lundi 7. Ce jour-là les Chambres se ras-

semble-

semblerent; le Chevalier Methuen Tresorier de la Maison du Roi, s'étant rendu à celle des Communes, les informa que leur dernière Adresse touchant l'achat de la *Caroline*, avoit été présentée au Roi, que S. M. l'avoit reçûe très-favorablement, & avoit répondu qu'Elle donneroit les ordres nécessaires pour finir cette affaire. Le 8. sur les deux heures après midi, le Roi se rendit du Palais de *St. James* à la Chambre des Seigneurs avec les cérémonies accoutumées; les Communes y furent mandées, & S. M. ayant donné son consentement Royal à 15. Actes publics & à 8. particuliers, termina cette Scéance du Parlement par le discours suivant qu'Elle fit aux deux Chambres.

MYLORDS ET MESSIEURS.

L *A diligence que vous avez apportée dans l'expédition des affaires publiques, & la saison avancée, m'ont fait juger qu'il étoit à propos de mettre fin à cette Scéance.*

Le zèle & l'union que vous avez fait paroître dans toutes vos Procédures, par rapport au véritable intérêt de vôtre Patrie, & au soutien de la cause commune, ont pleinement répondu à mon attente, & ne manqueront pas, à ce que j'espère, de donner une satisfaction générale au dedans, & d'avoir au dehors leur juste poids & influence.

Je m'attends d'apprendre bientôt qu'on aura fait l'ouverture du Congrèz. Les Articles Préliminaires ayans jetté de si bons fondemens pour une pacification générale, j'espère que toutes les Parties apporteront des dispositions si favorables pour finir & perfectionner un ouvrage si désirable, que nous aurons bientôt une heureuse conclusion de cette affaire importante, avec la satisfaction que Moi & mes Alliez pouvons raisonnablement attendre de la justice
da

des Princes Ec. Juillet 1728. 73
de notre cause , & de la confiance mutuelle qui est
établie entre nous.

Messieurs de la Chambre des Communes.

JE vous remercie des Subsidés efficaces que vous
avez levés pour le service de l'année. La sage ap-
plication que vous avez fait du produit du fond
d'Amortissement , contribuëra au soutien du crédit
public ; & le pouvoir que vous m'avez donné d'em-
prunter 500000. livres sterl. pour acquitter les ga-
ges des Matelots , ne peut être que généralement ap-
prouvé.

MYLORDS ET MESSIEURS,

L n'est pas nécessaire que je recommande d'une ma-
niere particuliere à vos soins la conservation de
la paix publique dans vos divers Emplois & dans
vos Provinces. Votre propre inclination vous portera
naturellement par une juste exécution des Loix , &
une fidelle administration de la Justice , à avancer
dans toutes les occasions le bonheur & la prospérité
de mon peuple.

Ce Discours fini , Mr. le Chancelier , par ordre
du Roi , prorogea le Parlement jusqu'au 19. du
mois d'Août prochain.

VI. *Hollande. La Haye.* On a publié un Pla-
card de L. H. P. deffendant sous de rigoureuses
peines l'entrée dans ces Provinces , des Couvertu-
res de Laine , qu'on y introduisoit des Pays étran-
gers. Les Lettres circulaires ont été expédiées pour
la convocation des Etats d'*Hollande & de West-*
Frise , qui ont dû se rassembler le 26. Monsieur
Mendoça , Envoyé de *Portugal* , a reçu ses Lettres de
rappel ; & Dom Louis d'Acunha , Ministre de S. M.
Portugaise à *Bruxelles* , vient résider ici avec le
caractere de son Ministre Plénipotentiaire. Mr.
Peters

Pesters retourne à *Bruxelles*, & Mr. Finck Envoyé Extraordinaire du Roi de la *Grande-Bretagne*, partit le 27. pour repasser en *Angleterre*, à bord du Yacht qui l'attendoit dans la *Meuse*, pour le transporter à *Londres*. Le 29. le Comte Dehn Envoyé Extraordinaire du Duc de *Brunswick-Wolfenbutel*, prit son Audience de congé de L. H. P. L. E. G. par un discours fort éloquent, auquel le Comte de *Wassenæter-Obdam* Président de semaine, répondit d'une manière également gracieuse & polie; c'est le Comte son frere qui vient le remplacer. Le Comte Flohr, Envoyé d'*Holstein-Gottorp*, a présenté à L. H. P. une Lettre du Duc son Maître, par laquelle il leur notifie la mort de la Duchesse son Epouse, & on doit faire là dessus un Compliment de condoléance par écrit à S. A. R. M. *Coslinga*, l'un des Plénipotentiaires de la République au Congrez, partit pour *Soissons* le 2. Juin, & Mr. Hop son Collegue, le 10.

VIII. Il a été arrêté dans l'Assemblée de L. H. P. de donner un Placard pour obliger tous les Vaisseaux qui pourront venir desormais dans les Ports de cet Etat, des Places & Pays suspects de Contagion, de faire une quarantaine entière, avant de pouvoir rien mettre à terre. Le 10. & le 11. il arriva dans le *Texel* & dans plusieurs Ports de cet Etat, 12. Vaisseaux des *Indes Orientales*, qui étoient tous partis de *Batavia* le 26. Octobre 1727. , sçavoir, le *Barbestyn*, le *Hogenes* & le *Cats*, pour la Chambre de *Zelande*; le *Prattenburg*, *Castricum* & *Mynden*, pour celle d'*Amsterdam*; le *Terhoft*, pour celle de *Delft*; le *Patmos* & le *Ketel*, pour celle de *Rotterdam*; le *Stykebolle* pour celle de *Horn*; le *Hopvogel* & *Wirzbourg* pour celle d'*Enkhuyzen*. Leur cargaison qui consiste particulièrement en Epicerie, Drogues, Sucre, Salpêtre, Bois de différentes especes,

des Princes &c. Juillet 1728. 75

pees, Soyes, Fil, Cotton, Etoffes, &c., est très-riche, & la liste en a été renduë publique. Le Vaisseau la *Suzanne*, qui arriva aussi le 23. May de *Mocha*, d'où il étoit parti le 30. Août 1727. est chargé de 514. mille 17. livres de *Caffé* de *Mocha*, & de 10. mille livres de bois de *Sapan*. Le 5. Juin les Seigneurs Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se séparèrent pour 15. jours. Mr. de Gröwestein, Lieutenant General de Cavalerie & Gouverneur de *Berg-op-Zoom*, a été fait Quartier-Maître General, en la place du feu General Major de s'Gravemoer.

IX. *Pays Bas. Bruxelles.* Le 19. fut un jour de Gale, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Archiduchesse *Marie Theresé*, fille aînée de l'Empereur, qui entra dans sa douzième année, & S. A. S. l'Archiduchesse Gouvernante reçut là-dessus les complimens de toute la Cour. Le 20. le Duc de Bourbonville, Ambassadeur Plénipotentiaire du Roi d'*Espagne*, arriva ici de *Vienne*; le 23. S. Excel. fut splendidement traitée à dîner par le Marquis de Viscomti, premier Ministre & Grand Maître de la Maison de S. A. S., & le 3. Juin elle partit pour *Soissons*, sur l'avis qu'elle avoit reçu que le Comte de Sinzendoiff, premier Plenipotentiaire de l'Empereur au même Congrez, étoit passé par la Cour de *Lorraine*, allant à *Paris*. Mrs. Patin & Proly, deux des Directeurs de la Compagnie d'*Ostende*, vont aussi, dit-on, au Congrez en qualité de Commissaires, & les autres Directeurs sont attendus ici pour dresser de concert avec le Gouvernement, leurs instructions. Sur l'esperance que l'on conçoit du succès de leurs négociations, les Actions de la Compagnie sont montées à 191., & la vente des Marchandises qui se fit dernièrement à *Bruges* & à *Ostende*, a produit un million de

de florins au de-là de ce qu'on s'étoit promis. Le 7. le Comte de Sinzendorff arriva ici de *Paris*, & alla descendre chez le Marquis de Visconti. S. Ex. eut le même soir une Audience particuliere de la Ser. Archiduchesse qui dura plus de deux heures, & dépêcha ensuite deux Exprés à la Cour de *Vienne*. Le 9. elle repartit pour *Soissons*, accompagnée d'un de ses fils, & de Mr. Patin l'un des Commissaires nommez de la part de la Compagnie d'*Ostende*. Le Gouvernement d'*Oudenarde*, vacant par la mort du General Baron de Chanclos, a, dit-on, été donné par l'Empereur au Prince de Chimay, Lieutenant General de ses Armées.

ARTICLE VIII.

Contenant les Naissances, Mariages & Morts.

I. Naissances. La Comtesse Epouse du Comte Henry Auguste de Stolberg, née Comtesse de Reuff & Plauen, accoucha au commencement de May à *Mulhausen* en *Turinge* d'une fille.

La Duchesse de St. Simon est accouchée de deux enfans à *Paris*.

La Comtesse de Danneskiold est accouché à *Copenhague* d'une fille.

Le 12. la Comtesse Epouse du Comte Philippe-Charles d'Erpach Furstenau & Breuberg, accoucha d'un fils dans sa Résidence à *Bergstrat*.

Le 4. Juin la Marquise de Croissi accoucha à *Paris* d'un fils, qui portera le nom de Marquis de Sablé.

II. Mariages. Le 17. le Lord Boyle, fils du Comte d'Orrery, épousa à *Londres* Mademoiselle Henriette d'Hamilton fille du Comte d'Orckney.

Le Comte de Dietrichstein épousa le 13. à *Vienne*

Vienne la Comtesse Therese d'Althan, Dame d'honneur de l'Imperatrice regnante.

Le troisieme fils du Prince Carbognano a épousé à *Rome* Donna Cornelia, nièce du Cardinal Barberini, qui porte à son Epoux tous les Biens & Tîtres de cette illustre Maison.

Le 26. le Prince Dom Joseph St. Elie épousa dans la Chapelle Imperiale à *Luxembourg*, la Comtesse de Brandeis, Dame d'honneur de l'Imperatrice regnante; l'Empereur a fait present à la nouvelle Epouse d'un dot de 40. mille Ecus, & l'Imperatrice, d'un magnifique Equipage.

III. *Morts*, Le Marquis de Terrail, frere du Comte d'Estain, est mort sur une de ses Terres en *Forêt*. Le renommé & brave Chevalier Bayard étoit de cette famille.

La Comtesse de Stolberg, dont nous avons fait mention cy-dessus à l'article des Naissances, mourut à *Mulhausen* le 8. Mai, 8. jours après ses couches.

Le General Breydenbach, Gouverneur de *Hameln* dans l'Electorat d'*Hannover*, est mort dans sa Résidence.

Le 5. Mai le Comte de l'Isle, Commandant de *Lille*, en *Flandres*, y mourut.

Le Comte de Chamillard, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est mort à *Paris*. Il étoit frere du cy-devant Secrétaire d'Etat & Ministre de la Guerre.

La mort a enlevé dans la même Ville à l'âge de 81. ans, Dame Marie Rouxel de Medavi de Grancey, veuve du Comte de Marey. Elle avoit été Gouvernante de feu Monsieur, frere unique du feu Roi Louis XIV.

La Princesse d'Holstein-Beck, née Princesse de *Hesse-Philipsdahl*, mourut en couches à *Murlbourg*, la

naît du 9. au 10. âgée de trente-trois ans.

Mademoiselle d'Orleans fille du Duc de ce nom, mourut le 11. à *St. Cloud* près *Paris*, âgée de 2. ans.

Le 19. mourut à *Paris* Mr. le Blanc Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Guerre, âgé de 59. ans. *Voyez l'Article de France.*

Le 15. mourut à *Kiel* la Princesse Epouse du Duc d'*Holstein-Gottorp* dans la 17. année de son âge. Elle étoit fille aînée du feu Czar Pierre le Grand. *Voyez l'Article d'Allemagne.* Cette Princesse se nommoit *Anne*, & est extrêmement regrettée.

Le Marquis d'Achumada Cardena, General des Armées de l'Empereur, Châtelain de *Châteauneuf*, est mort à *Naples*.

Le 25. mourut dans la Résidence le Comte de Nassau-Ottweiler dans la 77. année. Comme il ne laisse aucun descendant en ligne masculine, c'est la Maison de Nassau-Usinghen qui herite de son Pays, de même que de ceux des défunts Comtes de Nassau-Satbrug, & de Nassau-Isstein, dont cette Maison a déjà fait prendre possession.

Mr. van der Duyn Seigneur de s'Gravemoer, General Major de Cavalerie au Service de L. H. P. L. E. G. & Quartier-Maitre General est mort à *Maëstricht*.

Le plus jeune des Princes de Hesse-Hombourg, nommé Charles, qui étoit au Service du Czar, est mort en *Livonie* de la petite verole âgé de 21. ans.

Le Marquis Joseph de Taxis, General des Postes Imperiales à *Rome*, pour les Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, est mort à *Venise*.

Le jeune Comte Frederic de Wolfsteyn, est mort dans la douzième année, & comme il est

fil

des Princes Ec. Juillet 1728. 79

Fils unique du Comte régnant de ce nom, ce sera l'Electeur de *Baviere* qui heritera de ses Titres & de la Seigneurie après sa mort.

L'Evêque d'*Astorga* en *Espagne*, est mort dans son Diocèse.

Le 15. Juin, Mr. Mathieu Peritdidier, Evêque de *Macra*, Abbé de St. Pierre de *Sennones* en *Lorraine*, de l'Ordre de *St. Benoît*, Congregation de *St. Vannes*, mourut subitement dans son Abbaye. Son érudition si connue par les Ouvrages qu'il a donnés au public, lui ont mérité l'estime du Pape régnant, qui a voulu lui en donner une marque éclatante, en lui conférant de sa propre main le caractère Episcopal, & le faisant mettre au nombre des Evêques assistans au Trône; reconnoissant par-là les services qu'il a rendus au St. Siège, dont il a soutenu l'honneur & les prérogatives dans ses derniers Ouvrages depuis quatre ans.

F I N.

Faute à corriger.

Article de *Bologne* page 33. de ce journal, ligne 29. il y a le 13. faut lire le 16.

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacrae Cæsareæ & Catho-
lica Majestatis , ad sexennium.*

EX Mandato Sacrae Cæsareæ & Catholicae Majestatis , omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negociationem exercentibus , serio firmiterque inhibetur , ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet* , (quem imprimendi soli Andreae Chevalier , Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter Sacri Romani Imperii , Regnorum & Dominiorum Suae Cæsareæ & Catholicae Majestatis hæreditariorum fines , simili aliove caractere aut formâ excudere , recudere , vel aliò excudendos seu recudendos mittere , aut alibi etiam impressos adducere , vendere & distrahere clam seu palam , citra supranominati Andreae Chevalier consensum , audeat vel præsumat , sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium , & insuper mulctæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo , & parti læsæ ex æquo decernendæ . Datum Viennæ 20. Martii 1727. Infrascripti erant CAROLUS. (L. S.) Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacrae Cæsareæ Majestatis proprium. P. W. NOB. DOM. DE GEORGETHAL.